

JOURNAL

HISTORIQUE

SUR LES MATIERES
du tems.

*Contenant aussi quelques Nouvelles
de Litterature , & autres
remarques curieuses.*

SEPTEMBRE 1712.



A VERDUN;

Chez CLAUDE MUGUET Marchand
Libraire.

M. DCC. XII.

JOURNAL HISTORIQUE

S U R

LES MATIERES DU TEMS.

Contenant aussi quelques Nouvelles de Littérature, & autres remarques curieuses.

Septembre 1712.

ARTICLE I.

Qui contient ce qui s'est passé de considerable en ESPAGNE & en PORTUGAL depuis le mois dernier.

I. **L**A mort devoit naturellement rappeler l'idée de l'homme à réfléchir sur sa condition périssable, au néant dans lequel il doit rentrer bientôt, & à adorer les Jugemens du Roi des Rois : cependant on voit souvent des mortels, qui bien loin d'être touchés des exemples que la mort leur fourni, en prennent occasion de former des projets d'ambition, capables de troubler le repos des autres hommes, se flattant de profiter de la foiblesse des affligés pour envahir leur fortune ou leurs biens.

II. Il arriva quelque chose de semblable dans l'esprit de quelques Puissances, dont les Ministres étoient assemblés à Utrecht, lorsqu'ils apprirent que la mort venoit de faucher les jours des deux derniers Dauphins de France. Au lieu de faire une sérieuse attention, que toutes les Têtes

La mort excite bien souvent l'ambition des mortels.

La mort des Dauphins de France excite l'ambition de quelques Puissances.

couronnées & tous les Souverains de la terre, sont à chaque moment exposés à subir la même loi naturelle; de se contenter de la portion de l'héritage que le Seigneur du ciel & de la terre a bien voulu leur donner; de s'appliquer à faire jouir leurs peuples d'une douce & tranquille Paix; quelques-unes de ces Puissances prirent de là occasion de troubler les négociations de la Paix, sous prétexte que si le Jeune Dauphin qui restoit à la France, venoit à mourir, le Roi Philippe V. se trouvant le plus proche Successeur de la Couronne de France, réuniroit les deux Monarchies sur sa tête: toutes les assurances qu'on leur donna du contraire, ne furent pas capables de les persuader: enfin on en fit une des conditions de la Paix générale, à laquelle le Roi Très Chrétien acquiesça, & consenti que la Reine d'Angleterre avec tous ses Alliez, prissent les plus fortes mesures & toutes les assurances qu'on pourroit imaginer, pour empêcher que jamais les Couronnes de France & d'Espagne fussent sur la tête d'un même Prince.

Le Roi Philippe V. renonce à la Couronne de France.

III. Comme il n'auroit pas suffi de la simple déclaration du Roi Très-Chrétien, & qu'il falloit encore l'acquiescement & la renonciation du Roi d'Espagne son petit fils, pour ôter tout prétexte de chicane à ceux qui ne cherchoient que l'occasion de perpetuer la guerre: le Roi Philippe V. donna sa renonciation au droit qu'il avoit de succéder à son rang à la Couronne de France, en la meilleure forme que les Puissances de l'Europe l'avoient demandé aux Conférences d'Utrecht; la Reine d'Angleterre ex-
pliqua

Matières du tems. Septemb. 1712. 161
pliqua à son Parlement le 17. Juin dernier,
partie des mesures qu'on avoit prises pour
prévenir pour toujours cette union.

Quoique le droit du Roi Catholique à
la succession de la Couronne de France
fût encore éloigné, ce Prince voulut bien
sacrifier toutes ses prétentions à la Monar-
chie Françoisé: il y fut porté par des rai-
sons également judicieuses, généreuses &
heroïques: la première par le désir de con-
tribuer à l'avancement d'une Paix généra-
le, pour laquelle toute l'Europe soupiroit:
la seconde par un effet de satisfaction pour
le zèle & la fidélité que les peuples d'Es-
pagne lui avoient donné depuis 12. ans
qu'il étoit monté sur le Trône.

C'est ainsi que Sa Majesté Catholique
s'en expliqua au Conseil d'Etat, & ensuite
à tous les Tribunaux du Royaume, au
commencement du mois de Juillet: Elle
leur dit entre autres choses, qu'ayant
été jugé nécessaire pour le bien de la paix
& de la tranquillité de l'Europe, de don-
ner des assurances, que les Couronnes
de France & d'Espagne ne seroient ja-
mais sur la même tête; qu'il étoit si sa-
tisfait du zèle & de l'affection des peup-
les d'Espagne, que sans s'arrêter aux
réflexions que demandoit une resolu-
tion de cette importance; il s'étoit d'a-
bord déterminé à préférer la Monarchie
d'Espagne, aux droits qu'il avoit à la suc-
cession de la Couronne de France. Le
Conseil d'Etat alla en Corps le 9. Juillet
remercier le Roi, lui marquer sa parfaite
reconnoissance, & lui renouveler les as-
surances de leur respectueuse fidélité.

*Communi-
que cette re-
solution aux
Tribunaux
d'Espagne.*

IV. La proposition de cette renonciation fut faite à Utrecht par les Ministres d'Autriche & d'Hollande, peu de jours après la mort de Monsieur le Dauphin Duc de Bretagne : c'étoit dans l'esperance que le Roi Philippe n'y acquiesceroit pas ; car lorsque la renonciation a été faite, bien loin de faire quelques pas en avant pour s'approcher de la Paix, ils ont cherché des faux fuyans pour s'en éloigner ; tantôt en rejetant la proposition d'une suspension d'armes, ensuite par vouloir détacher de l'obéissance du Général Anglois les troupes à la solde Britannique depuis dix à onze ans : enfin par le siege du Quesnoy, & celui de Landrecy, par où ils se flattoient de s'ouvrir une route aisée pour pénétrer dans le cœur du Royaume de France : nous verrons plus bas le succès de cette dernière entreprise.

Les Cours de Vienne & d'Hollande ne cherchent que des prétextes pour continuer la guerre.

Secours arrivés à Mr le Comte de Staremberg.

V. Le Général Staremberg a reçu d'Italie un renfort de quelques mille hommes, qui furent conduits à Barcelonne il y a deux mois, aux dépens des Hollandois : ce secours a mis le Général Imperial en état d'avoir une Armée de 24. mille hommes en Campagne l'Automne prochaine, (sans compter les Miquelets,) car la Campagne d'Été est trop avancée, & les chaleurs trop excessives pour pouvoir agir en ce pais-là : celle du Marquis de Bay, & celle des Espagnols en Estramadoure sont en quartier d'Été depuis le commencement du mois de Juillet. L'action dont il fut parlé le mois dernier page 157. n'étoit pas telle que les avis de Perpignan l'avoient marqué : tout s'est réduit à la défaite de deux partis
Allemands

Matières du tems. Septemb, 1712. 163
Allemands & Miquelets, que les troupes
du Comte de Fieuc surprirent entre Giron-
ne & Rose.

VI. Par la voye de Cadix on a eu avis
que l'Escadre Françoisé, commandée par
le Sr. Cassart, avoit pris la Ville de St. Ja-
go capitale de toutes les Isles du Cap verd,
appartenante aux Portugais, & l'avoit aban-
donnée le 14. Mai, après l'avoir pillée,
l'Evêque & le Gouverneur ayans refusé
de payer 60. mille piastrés pour la rache-
ter du pillage, après l'avoir promis.

*St. Jago
appartenante
aux Portu-
gais, prise &
pillée par les
François.*

ARTICLE II.

*Contenant ce qui s'est passé de considerable en
FRANCE depuis le mois dernier.*

I. **L**E Roi suivi de toute la Cour, se
rendit à Fontainebleau le 14. Juillet,
pour y prendre les divertissemens de la
belle saison. Il y a quelque tems que Mr.
l'Abbé Boutard presenta à SaM. une Ode
Latine qui contient la description de cette
belle Maison Royale: le Sr. Maugard
vient de la traduire en vers François, en
voici les deux premières Strophes.

*Voyage du
Roi à Fon-
tainebleau.*

*Clares demeures des Nâïades,
Sources de ces lieux reverez,
Sombres Forêts dont les Driades
Occupent les reduits sacrez.
Jardin, où l'on respire encore,
Les parfums de la jeunes Flore,
Au retour des tristes hivers:
Beau Palais, respecté de l'âge,
Agréez le sincere hommage,*

164 *Journal Historique sur les*
Que mon cœur vous offre en ces vers.
Que dans cette Maison Royale,
J'aperçois de riches beautez!
L'éclat, en ce noble Dedale,
M'environne de tous côtez.
Ma vûë égarée, incertaine,
De Sale en Sale se promene;
Ces beaux objets la font errer;
Et mon ame interdite, émue,
Par tout où s'arrête ma vûë,
Ne sauroit faire qu'admirer.

Nonce du
Pape en
France.

Le nou-
veau Car-
dinal de Ro-
han reçoit le
Bonnet des
 mains du
Roi.

Service
fait à Meu-
don par les
Capucins
pour Mr &
Madame la
Dauphine.

II. Mr. Cornelio Bentivoglio Archevê-
 que de Cartage, nouveau Nonce du Pape,
 eut sa première audience du Roi à Fon-
 tainebleau le 19. Juillet.

III. Le 21. du même mois le Sieur
 Bianchini, Camerier d'honneur de Sa Saint-
 teté, ayant présenté au Roi sur un bassin
 de vermeil, le Bonnet de Cardinal qu'il
 avoit apporté de Rome pour S. A. E. Mr.
 le Prince de Soubise de la Maison de Ro-
 han, Evêque de Strasbourg; Sa Majesté
 le mit sur la tête de cette nouvelle Emi-
 nence dans la Chapelle de Fontainebleau:
 après la cérémonie, le nouveau Cardinal
 de Rohan, fut remercié le Roi dans son
 appartement, & fut ensuite rendre ses de-
 voirs aux Princes & Princesses de la Mai-
 son Royale.

IV. Le 7. Juillet on fit dans l'Eglise des
 Capucins à Meudon, un service solemnel
 pour le repos de l'ame de Monseigneur le
 Dauphin, Duc de Bourgogne, & pour
 Madame la Dauphine son Epouse: ces
 Reverends Peres donnerent dans cette oc-
 casion des marques d'une juste reconnois-
 sance

sance & de leur douceur, pour la perte d'un Prince & d'une Princesse qui les honoroient de leur bienveillance & de leur estime. La pauvreté de cet Ordre ne parut point dans la décoration de leur Eglise ce jour-là, car tout y étoit d'une magnificence achevée : mais comme tout le monde s'intéresse à seconder le zèle & la piété de ces Religieux, ils trouverent aisément dans Paris toutes les commoditez nécessaires, tant pour la décoration que pour le luminaire. Toute l'Eglise & les Chapelles étoient tendues de drap noir, jusqu'à six pieds de la voûte ; car on ne couvre entièrement que pour les Rois. Il y avoit deux Dais de velours noir à crepines d'argent, sous lesquels étoient les mausolées : un grand nombre de chandeliers & de girandoles d'argent étoient chargés de cierges : par tout on voyoit les Armes de France, des Dauphins & de Savoie, en broderie d'or & d'argent : la Messe fut célébrée par le Vifiteur Provincial des Capucins, & l'Oraison funèbre prononcée par le P. Louis François de Morroy, Gardien de ce Convent, avec l'applaudissement d'un nombreux Auditoire : ce Pere est Cousin germain de Mr. le Marquis de Montchevreuil. Ce seroit blesser la modestie de l'état de ce Religieux, de s'étendre ici sur l'éloge qu'on pourroit faire de son sçavoir, de son éloquence, de sa piété, & de ses autres qualitez recommandables. L'Ordre des Capucins fournit de tems en tems des grands hommes : on en a une preuve toute recente, puisqu'en moins de six mois il vient

de

*Eloge des
Capucins.*

de donner à l'Eglise un Evêque, un Cardinal & un Saint, ainsi qu'on l'a vû dans les précédens Journaux.

*Suspension
d'Armes en-
tre la France
& l'Angle-
terre.*

V. Le 17. Juillet Mr. le Maréchal de Villars, Général de l'Armée de France, & Mr. le Duc d'Ormond Général de l'Armée Angloise, firent publier dans leurs camps une suspension d'armes pour deux mois, comme on l'a déjà dit sur la fin du dernier Journal.

*Les Anglois
prenent pos-
session de
Dunkerque,
& pourquoi.*

VI. Le 19. du même mois une Escadre de quinze Vaisseaux de guerre Anglois, commandée par l'Amiral Lacke, débarqua à Dunkerque cinq mille Soldats Anglois sous le Commandement de Milord Hill, qui furent distribuez dans la Citadelle, & dans les autres Forts de la Ville, que le Roi a bien voulu confier à la Nation Angloise, pour garder cette Place en dépôt, jusques à ce que Sa M. ait fait exécuter tout ce qu'elle a promis à la Reine d'Angleterre, pour l'accomplissement des conditions proposées pour la Paix.

A mesure que les Anglois entrèrent dans la Place, le Comte de Laumont en sortit avec la Garnison Françoisse, qu'il mena à Berg-Saint-Vinox. Les Vaisseaux & les Galeres de France, les Troupes & Officiers de la Marine doivent rester dans le Port: les Magistrats y continuent leurs fonctions, rendant la justice au nom du Roi: Mr. le Blanc Intendant François, y est aussi resté pour faire observer la police comme auparavant: il a fait faire un Inventaire de tout ce qui s'est trouvé dans la Citadelle, dans les Forts, dans les Casernes, & autres endroits occupez par les Trou-

Matières du tems. Septemb. 1712. 167
Troupes Angloïses, dont les Commissaires de la Reine se sont chargez, suivant l'ordre qu'ils en avoient: tout s'est passé de part & d'autre avec des marques de confiance, d'amitié, & d'une parfaite reconciliation entre les deux Nations.

VII. Par les soins & persuasions de Mr. de Montmorin Archevêque de Vienne en Dauphiné, par les secours de Mr. d'Angervilliers Intendant de la même Province; & par la contribution volontaire du Clergé, de la Noblesse, & du Tiers Etat de cette Ville-là, on y a bâti des Casernes pour y loger les Troupes du Roi, tant pour le passage que pour le quartier d'hiver.

Casernes pour les troupes bâties dans la Ville de Vienne en Dauphiné.

Rien ne seroit plus utile pour le bien de l'Etat, pour le soulagement & la conservation des Troupes, pour l'avantage du Clergé, de la Noblesse, des Marchands, des Artisans & des Païsans, que de faire de pareils établissemens dans toutes les Villes du Royaume, principalement dans celles où les frequents passages ont donné lieu d'établir des Etapes.

L'Etat étant un composé de plusieurs pièces de rapport, on a besoin de veiller à leur mutuelle conservation, & à leur procurer les commoditez convenables à la vie & à la société: le Clergé & la Noblesse, ne sauroient subsister sans les secours du travail de l'artisan & du païsan; qui font valoir leurs terres & leur payent leurs rentes: si le Souverain ne protege pas les Marchands de son Etat, le commerce s'anéanti, ses Fermes diminuent, &

Considérations sur la nécessité d'établir des Casernes pour le logement des troupes dans tout le Royaume.

pa'

par conséquent ses Finances viennent à peu de chose ; lorsque les Sujets sont riches , ou du moins aisez , l'Etat est puissant , & le Prince dans le besoin trouve de grandes ressources dans les secours qu'ils lui donnent , tant par inclination , par devoir , que par leur propre intérêt ; car dans des tems de calamité , les riches ayant plus à perdre que les pauvres , ils sacrifient volontiers une partie de leur bien pour défendre le surplus : au lieu que lorsque la plus grande partie des Sujets sont misérables , ils se trouvent dans l'impuissance de contribuer , autant qu'il seroit besoin , à la défense de leur patrie.

Il n'y a point de Province ; il n'y a point de Ville ; il n'y a même point de Bourg ou Village du Royaume , sujet au logement de gens de guerre , où il ne fût nécessaire d'y établir des Casernes , comme l'on vient de faire à Vienne : on en reconnoit l'utilité dans toutes les Villes Frontières , où feu Mr. le Marquis de Louvois en fit établir ; ces Villes se sont enrichies à mesure qu'on y a vu un plus grand nombre de gens de guerre : le commerce , les arts , & même les sciences , y ont fleuri nonobstant le bruit des armes : j'en prends à temoins les principales Villes d'Alsace , de Flandres &c.

Il n'en est pas de même dans les Provinces du cœur du Royaume , où l'on trouve que la plupart des Villes , des Bourgs & des Villages où l'on loge les soldats chez les particuliers , sont à demi déserts , & dans lesquelles il ne reste souvent que des exempts , ou des misérables qui n'ont plus rien à perdre.

Si dans les lieux de passage il y avoit des Casernes établies, au lieu que souvent le soldat fatigué, ou malade, se trouve logé chez un hôte, où à peine trouve-t'il de la paille pour se coucher, & un fagot d'épines pour faire bouillir son pot; il trouveroit un logement & les autres commoditez nécessaires dans les Casernes, où il se delasseroit de partie de ses fatigues, & seroit en état le lendemain de suivre son Drapeau; au lieu que très souvent, en sortant de chez son hôte, il ne lui reste de force que pour se traîner jusqu'au premier Hôpital.

Les Casernes empêcheroient la desertion des Bourgeois & des Païsans, qui aiment mieux abandonner leurs maisons, que de s'exposer à être maltraitez par des soldats, qui n'étans pas contents de leur Etape, demandent à leurs hôtes une rançon qu'on nomme le *bien-vivre*, dans le tems qu'à peine ont-ils du pain pour leurs enfans.

Les Casernes laisseroient au Laboureur, au Vigneron, & au Manouvrier, la liberté d'employer toute la journée à la culture de la terre, ou à ses autres occupations; au lieu qu'il n'ose sortir de chez lui qu'après le départ de ses soldats, & qu'il se voit obligé de quitter son travail lorsqu'à peine le Soleil penche vers son couchant, pour venir recevoir un nouveau Logement.

Enfin les Casernes donneroient lieu à repeupler les Villes; le Marchand seroit attentif à son commerce; chacun s'occupoit de son devoir & de sa profession; les revenus du Roi, aussi bien que ceux du Clergé, de la Noblesse & des autres parti-

particuliers, se payeroient plus aisément & plus exactement, chacun vivroit plus en repos, & mangeroit son pain sans inquiétude.

Ces Casernes sont d'une utilité générale pour l'Etat, commodés pour les troupes; d'un grand soulagement à ceux qui sont sujets au logement: mais infiniment avantageuses à ceux mêmes qui ne logent point; il est juste que toute la Province y contribuë, cependant cet établissement si nécessaire pour le bien public, sera toujours différé; à moins que les Prelats, les Seigneurs des lieux, les Gouverneurs des Villes, & enfin Messieurs les Intendants n'y employent leur crédit & leur aùthorité, comme viennent de faire, d'une maniere si louïable, Mr. l'Intendant de Dauphiné & Mr. l'Archevêque de Vienne.

VIII. Il s'est passé diverses actions militaires dans les Armées de Flandres, sur la fin du mois de Juillet, dont on trouvera la Relation dans l'Article des Païs Bas; le Roi en marqua le précis dans sa Lettre que Sa M. écrivit à Mr. le Cardinal de Noailles Archevêque de Paris le 4. Août 1712. pour en faire chanter le *Te-Deum*; en voici la copie.

*Lettre du
Roi au Car-
dinal de
Noailles pour
le Te Deum,
&c.*

MON COUSIN, les démarches que j'ai faites pour parvenir à une Paix générale, & la suspension d'Armes dont je suis convenu avec la Reine d'Angleterre, n'ont pû déterminer les autres Alliez à entrer dans les mêmes sentimens; ils ont au contraire formé dessein de pousser leurs conquêtes, & de faire le siege de Landrecy. L'importance de

Matières du tems. Septemb. 1712. 171
de cette Place, dont la prise auroit ouvert
aux ennemis l'entrée de mon Royaume, m'a
déterminé à donner mes ordres aux Maré-
chaux de Villars & de Montesquiou, qui com-
mandent mon Armée en Flandres, d'attaquer
& combattre les ennemis, pour les obliger à
lever le siege de Landrecy. Ils ont agi avec
tant de conduite & de prudence, & le succès
en a été si heureux, que le Camp qui étoit
occupé par les ennemis à Denain, malgré la
force de ses retranchemens, a été emporté
& défait avec perte entière de dix-sept Bat-
taillons qui le défendoient, & d'un Convoi
de plus de cinq cens Chariots qui étoient en
même tems en marche pour aller au Camp
devant Landrecy. La défaite de ces troupes
campées à Denain a été suivie de la prise du
Poste de Marchiennes, où les ennemis avoient
six Bataillons, cinq cens hommes d'Infante-
rie détachés de la Garnison de Douai, & trois
Escadrons de Cavalerie qui ont été faits pri-
sonniers de guerre, & qui joint à ceux pris
dans le Camp de Denain & dans quelques
autres Postes le long de la Scarpe, font le
nombre de plus de sept mille Soldats ou Ca-
valiers, & plus de quatre cens Officiers pri-
sonniers, au nombre desquels se trouvent plu-
sieurs de leurs Généraux : mes troupes, qui
dans ces deux actions ont témoigné toute la
valeur possible, y ont remporté trente sept
Drapeaux & trois Etendars; les ennemis ont
perdu avec Marchiennes une grande quantité de
Canons, & de toute sorte de munitions de
guerre & de bouche, chargées sur plus de cent
cinquante belandres, & leur Armée affoiblie
avec une perte aussi considérable, ne pouvant
plus avoir de communication avec les Places
qu'ils

172 *Journal Historique sur les*
 qu'ils occupent du côté de la Scarpe, a été
 forcée de lever le siege de Landrecy, pour se
 retirer du côté de Mons; & comme un pareil
 événement est une marque visible de la pro-
 tection de Dieu, qui connoit la droiture de
 mes intentions, je me trouve obligé de lui
 en rendre de très humbles actions de grâces.
 Je désire donc que vous fassiez chanter le
Te Deum dans l'Eglise Metropolitaine de ma
 bonne Ville de Paris, au jour & à l'heure que
 le Grand Maître ou le Maître des ceremo-
 nies vous dira de ma part, & je lui donne
 ordre d'y convier mes Cours & ceux qui ont
 accoutumé d'assister à de pareilles ceremonies.
 Sur ce, je prie Dieu qu'il vous ait, mon Cou-
 sin, en sa sainte & digne garde. Ecrit à Fon-
 tainebleau le 4. Août 1712. Signé, LOUIS,
 Et plus bas, PHELIPEAUX.

ARTICLE III.

*Contenant ce qui s'est passé de plus considéra-
 ble en ITALIE, depuis le mois dernier.*

Le Pape de
retour de
Castel-Gan-
dolfe.
 I. **L**E voyage du Pape à Castel-Gandolfe
 n'a été que de trois semaines; il n'a
 pas même été si salutaire à Sa Sainteté que
 celui qu'elle y fit l'année dernière: Elle en
 revint le 27. Juin, fort incommodée d'un
 mal de poitrine qui lui est assez ordinaire,
 mais il n'a pas eu de suites fâcheuses, puis-
 que le St. Pere après trois jours de repos
 au Palais de Montecavello. (où il passe le
 reste de l'Été) donna des audiences publi-
 ques & particulières, & reprit ses autres
 fonctions Apostoliques & Pontificales.

II. Les différens qui regnoient depuis
 quelque

Matières du tems. Septemb. 1712. 173

quelque tems entre les Cours de Vienne & de Turin, au sujet des promesses non exécutées, qui avoient été faites à Mr. le Duc de Savoye, par les Empereurs Leopold & Joseph, afin d'attirer Son Altesse Royale dans les intérêts de la Maison d'Autriche, ayant été mis à l'arbitrage de la Reine d'Angleterre & des Etats Généraux dès la fin de l'année dernière: Sa Majesté Britannique chargea de cette Commission Mr. Stanian, & Leurs H. P. Mr. van der Meer, Envoyés Extraordinaires de ces deux Puissances en Suisse. Ces deux arbitres s'étans rendus à Milan, où se trouverent les Commissaires du nouvel Empereur & ceux de Savoye, on prononça au commencement de Juillet la Sentence arbitrale, par laquelle l'Empereur fut condamné d'abandonner à Mr. le Duc de Savoye la propriété & Souveraineté du Territoire de Vige-Venasque, & tout le Novarrois qui se trouve situé entre le Canal de la Cogna & la Riviere de Seisia: par ce moyen-là Son Altesse Royale de Savoye a acquis dans cette guerre, la possession du Monferat-Mantouïan, l'Alexandrin, partie du Novarrois & le País de Vigevenasque; ainsi ce Prince peut aller sur ses Terres jusques à la Riviere de Tessin, & à trois lieues d'Allemagne de la Ville de Milan.

Il est vrai que le Chancelier du Milan a fait une protestation en forme contre ce Jugement arbitraire, & en a appellé pardevant qui de droit, & par les raisons à déduire en tems & lieu, prétendant que les Empereurs Leopold & Joseph, ni tous les autres Princes qui ont possédé le Du-

Differens entre l'Empereur & le Duc de Savoye sont terminés en faveur de S. A. R.

Novarrois & Vigevenois cedez à Mr. le Duc de Savoye.

Opposition & appel du Chancelier de Milan sur cette aliénation.

174 *Journal Historique sur les*
ché de Milan, n'en ont été que les Usu-
fructuaires, & qu'ils n'ont pas un droit
de démembrer l'Etat, ni d'en faire aucune
alienation: cette protestation de nullité &
cet appel, n'est qu'une pierre d'ateinte
dont Son Altesse Royale s'embarasse fort
peu: Elle a pris possession des Territoires
cedez, & ne negligera rien pour s'y soute-
nir, sauf le recours des parties plaignan-
tes, sur ceux qui lui en ont fait dona-
tion.

Réjouissances au sujet de la naissance de l'Infant Don Philippe.

III. Mr. Molinez chargé du soin des affaires de la Couronne d'Espagne à Rome, fit rendre le trois Juillet dans l'Eglise de St. Jaques des Espagnols, les actions de graces pour la naissance de l'Infant Don Philippe, second fils du Roi Catholique: au sortir de l'Eglise, les Cardinaux de la Tremouille, Gualteri & Ottoboni, avec un grand nombre d'autres Prelats & personnes de la premiere distinction, se rendirent au Palais d'Espagne, où Mr. Molinez leur donna un festin des plus somptueux, & fit distribuer beaucoup d'argent au peuple.

Situation des Armées en Dauphiné.

IV. Il n'y a pas beaucoup d'apparence que les Alliez fassent cette Campagne en Savoye & en Dauphiné, tous les progres dont quelques-uns d'eux s'étoient flatez; puisqu'au lieu de marcher en avant ils ont reculé jusqu'à St. Colomban entre Exilles & Suze, où ils se sont retranchez: l'Armée de France au contraire a passé le mont Genève: elle étoit campée le 15. Juillet à trois lieuës de Suze, ayant sa gauche à Oulx sur la Dora, & sa droite s'étendoit dans la valée de Pragelas, n'étant qu'à une lieuë d'Exilles.

ARTI-

ARTICLE IV.

Contenant ce qui s'est passé de plus considerable
en SUISSE depuis le mois dernier.

I. **D**Ans les deux précédens Journaux *L'Abbé de*
on a vû les motifs, les commen *St. Gal refu-*
cemens, & les progresz de la guerre inte- *gié à Milan;*
ftine qu'on a fomentée entre les Suisses : *Et les clo-*
en voici les suites. *ches de son*

Les Cantons de Zurich & de Berne, *Abbaye ont*
ayant fait prendre toutes les cloches de *été enlevées.*
l'Abbaye de Saint Gal, où il y en avoit
24. de différentes grosseurs, dont l'une pe-
se quatorze milliers, se les sont partagées,
& les ont fait conduire dans leurs deux
Villes Capitales, de même que tous les
riches meubles qu'ils y ont trouvé, parmi
lesquels il y a un fort grand nombre de
beaux Tableaux, & une Bibliotheque de
livres très-rares & fort curieux : cet Abbé
qui a donné lieu en partie, à cette guer-
re, & qui n'a pas voulu donner les mains
aux accommodemens qui lui ont été pro-
posés; se flattant toujours des secours de
Vienne & de Rome, s'est enfin vû dépoüil-
ler de sa petite Souveraineté, & d'aller cher-
cher un azile dans le Duché de Milan, où
il fera plus à portée de voir l'effet des pro-
messes que Mr. Caraccioli Nonce du Pa-
pe, lui fit, d'une ample indemnité de tou-
tes les pertes qu'il pourroit souffrir, en
attendant que le St. Pere & les autres Prin-
ces d'Italie, se fussent mis en état d'épou-
ser sa défense.

II. Nous ne rappellerons point ici les

176 *Journal Historique sur les*
propositions d'accordement, & les
demandes faites de part & d'autre, puis
qu'elles ont été inserées dans le dernier
Journal: nous nous contenterons de rap-
porter quelques circonstances qui se sont
passées, tirées de plusieurs lettres de Bâle,
de Berne & de Zurich.

Division des Cantons Catholiques les uns signent la Paix, les autres font la guerre.

Le 18. Juil et les Députez de Zurich & Berne d'une part: ceux de Lucerne & d'Ury d'autre, signerent la Paix entr'eux; ceux de Schwitz, d'Underwald & de Zug refuserent d'y acquiescer, soit parce qu'ils trouvoient que les conditions étoient honteuses pour les Catholiques, & trop avantageuses pour les Protestans: soit parce que Mr. le Nonce & les Religieux devoiez à ses volontez, avoient fait naître des scrupules aux peuples, & inspiré un air martial, mal soutenu par leurs facultez, & par le nombre de leurs miliciens, inférieur des deux tiers au parti Protestant: ainsi sans faire attention que, (comme dit autrefois le Maréchal de la Ferté) presque toujours *Dieu se range du côté où les Bataillons sont plus nombreux*, ils résolurent de faire la guerre, quoique Lucerne & Ury se fussent détachés de leur parti.

Les Catholiques battent les Protestans.

III. Le 26. Juillet les troupes des trois Cantons inclinées à la guerre, tombèrent sur un Corps de Troupes de Berne, parmi lesquelles il y avoit un Regiment de Neuchâtelois qui gardoient quelques postes près du Pont de Sins, dans le Païs qu'on nomme les Offices libres: les attaquans remporterent la victoire, chasserent les Protestans de leurs postes, qui perdirent
beau;

Matieres du tems. Septemb. 1712. 177

beaucoup de monde & trois piéces de Campagne: le Regiment de Neufchâtel, qui étoit de 900. hommes, fut très maltraité, ayant eu 200. hommes tuez, & un plus grand nombre de bleffez.

IV. Les Catholiques glorieux du succès de cette action, & encouragéz par le Nonce, qui leur promit qu'à la premiere rencontre il iroit se mettre à leur tête, & seroit porter sa Croix devant lui, se preparerent à un second combat: Mr. le Nonce leur tint en partie sa parole, car effectivement il se mit en campagne avec sa Croix pour les animer par sa presence: mais comme il partit un peu trop tard, l'action étoit finie avant que Son Excellence eût fait la moitié du chemin: en voici les principales circonstances.

Le Nonce du Pape anime les Catholiques.

Ce fut le 25. Juillet que se donna ce nouveau combat. Les Protestans étoient campez à Vilmergue, les Catholiques qui n'avoient que 8800. Fantassins, sans aucune Cavalerie, s'étans approchez à la faveur d'un bois, menant avec eux sept petites piéces de campagne, commencerent à canonner les Bernois dès les neuf heures du matin: l'aîle gauche des Protestans, (qui étoient au nombre de 15000. hommes, parmi lesquels il y avoit plus de 3000. Cavaliers ou Dragons) ayant été ébranlée, les Catholiques tomberent sur eux, & les pousserent à un quart de lieuë du Champ de Bataille: les Bernois se rallierent à la faveur de leur Cavalerie; ils furent repoussez trois fois: mais les Catholiques à la quatrième charge plierent à leur tour, se débanderent, la Cavalerie en écharpa

Autre combat entre les Protestans & les Catholiques, où les premiers gagnent le champ de Bataille.

178 *Journal Historique sur les*
beaucoup, de maniere qu'on prétend qu'ils eurent près de 2000. hommes tuez, blessez ou pris, & les Protestans pour le moins autant: ces derniers eurent les marques de victoire, car ils resterent maîtres du Champ de Bataille, de sept piéces de Canon, de plusieurs Drapeaux, & surtout les Bannieres d'Ury & d'Underwald, où sont les armoiries de ces deux Cantons, qui sont pour le premier une tête de Toreau avec ses cornes; & le second une double Clef, dont ils font presque autant de cas que les Turcs de leur quené de Cheval; principalement d'une grosse Corne de Bœuf garnie d'argent, qui sert, dit-on, à sonner l'allarme, & aux fanfares de laquelle ceux du Canton d'Ury étoient allez à la charge sur leurs ennemis; mais enfin cette Corne resta par malheur au pouvoir des vainqueurs.

*Apparances
de reconcil-
iation entre
les Suisses.*

V. Par les lettres de Suisse du 10. Août qu'on vient de recevoir, on apprend que les cinq Cantons Catholiques s'étoient rendus à Arraw avec des sentimens pacifiques; que ceux de Zug & de Schwitz étoient déjà convenus avec Berne & Zurich des principaux points de leur accommodement, qu'il ne restoit plus que celui d'Underwald à persuader; mais qu'on se flatoit de vaincre en peu de jours sa resistance; si cela est, la reconciliation seroit générale; nous en verrons les effets dans le prochain Journal.

ARTICLE V.

Contenant ce qui s'est passé de considérable en ALLEMAGNE depuis le mois dernier.

I. Monsieur le Comte de Petersbo-
rough Envoyé extraordinaire d'An-
gleterre, s'étant rendu à Presbourg, par
l'ordre de la Reine sa Maîtresse, ne fut
qu'à peine admis à l'Audience de l'Empe-
reur : après que ce Ministre lui eut témoi-
gné en termes généraux tous les efforts
que Sa M. B. avoit fait, depuis qu'el-
le est sur son Trône, pour le soutien
des intérêts de l'Auguste Maison d'Au-
triche, & en particulier pour ceux de Sa
M. Imperiale d'aujourd'huy, tant en
Espagne, en Portugal, en Italie, en Al-
lemagne qu'en Flandres, & même en
Hongrie; il ajouta que Sa M. Britannique
se felicitoit elle même, d'avoir si fort
contribué à lui procurer la Couronne
Imperiale; le calme des troubles de la
Hongrie; la possession du Duché de Mi-
lan, du Royaume de Naples, de celui
de Sardaigne; & tous les autres avanta-
ges glorieux, qui rendent aujourd'hui
Sa M. I. beaucoup plus puissante que
n'ont été ses glorieux Ancêtres, depuis
plusieurs siècles: que la Reine conside-
rant que le sort des armes est incertain,
que d'ailleurs son peuple étant épuisé,
ne peut plus supporter le grand & iné-
gal fardeau de la guerre; elle avoit trou-
vé qu'il étoit de l'intérêt de tous les Al-

Remon-
strances du
Comte de
Petersbo-
rough à
l'Empereur
pour l'indui-
re à la Paix

» liez , de conclure présentement une Paix
» honorable & avantageuse ; Que sa M.
» en avoit réglé les conditions sur un pied
» que non seulement Sa M. I. augmente-
» roit sa Puissance de tous les vastes Etats
» dont les forces d'Angleterre l'ont aidé
» à se mettre en possession , & qui lui fe-
» ront cedez & assurez par un Traité ge-
» néral : mais qu'outre cela Sa M. B. s'est
» proposée de lui procurer encore de plus
» grands avantages , par la cession des Pla-
» ces Espagnoles sur les côtes de Tosca-
» ne &c. Qu'ainsi la Reine se flatoit que
» Sa M. I. suivant l'équité & ses grandes
» lumieres, voudra bien, en se rendant
» justice à elle même, considerer que la
» possession de tant de vastes & riches Etats,
» entre les mains d'un seul Souverain ,
» ne peut être solide, que par un Traité
» solennel , dont toutes les Puissances
» de l'Europe seront garantes; que Sa M.
» B. supplie l'Empereur, de faire de jus-
» tes reflexions à ses veritables interêts; de
» ne pas se laisser surprendre aux mau-
» vais conseils & aux artifices de ceux
» qui, pour des interêts particuliers , vou-
» droient perpetuer la guerre, afin de s'en-
» richir & d'acroître leur puissance, aux
» dépens même des Etats destinez pour
» la Maison Imperiale : que puisque Sa
» M. B. a tant contribué à l'avantage de
» la cause générale, & réduit dans d'equi-
» tables bornes la Puissance de l'ennemi
» commun, elle avoit lieu d'esperer qu'au-
» cun des Alliez, & en particulier Sa M.
» I. n'envieront pas à la Reine, la gloire
» de contribuer par son grand zele, &
» par

Matières du tems. Septemb. 1712. 181
par ses soins infatigables, à donner une
Paix à l'Europe, dans laquelle tous les
Alliez peuvent trouver leur sûreté &
une équitable satisfaction à leurs justes
prétentions &c.

II. Ce fut sur ces raisons, que Mr. de
Petersborough s'efforça de persuader à
l'Empereur & à ses Ministres, la nécessité
de donner les mains à la conclusion de la
Paix, ou du moins à une suspension d'ar-
mes, en attendant qu'on pût régler les dif-
ficultez qui restent à décider, comme font
les indemnitez des Princes qui en ont à
prétendre; mais l'Empereur rejetta toutes
ces propositions avec beaucoup de fierté;
se flatant que par le secours des Hollandois,
& par l'appui des Princes de l'Empire, ou
le secours de ceux d'Italie, il pourra par-
venir à la possession de toute l'Espagne,
des Indes, & d'une partie du Royaume de
France, *qui trop embrasse mal étreint*

*L'Empe-
reur rejette
toutes les
propositions
& veut con-
tinuer la
guerre.*

Quoiqu'il en soit Mr. de Petersborough,
revint de Presbourg à Vienne, ma' satis-
fait des réponses de l'Empereur, & enco-
re plus du mépris que firent ses Ministres
à son caractère, auquel ils ne rendirent
pas même les civilitéz de bien-séance: il
dépêcha un Courier à Londres, pour infor-
mer la Reine du détail de sa negociation;
il attendoit les nouveaux ordres de Sa M.
à Vienne.

ARTICLE VI.

Qui comprend ce qui s'est passé de plus considérable dans les Etats du N O R D depuis le mois dernier.

Demande des Turcs, & réponse du grand Général sur le passage du Roi de Suede par la Pologne.

I. **T**Out ce que les lettres de Vienne, de Pologne & de Saxe publient il y a un mois, du départ du Roi de Suede, ne s'est pas confirmé: ce Prince n'a pas voulu se mettre en chemin qu'il n'ait auparavant pris quelle réponse les Polonois feront aux Envoyez de la Porte & du Kam des Tartares, chargés de déclarer à la Republique, que sa Hauteffe prendroit l'opposition qu'on feroit au passage du Roi de Suede, pour retourner par la Pologne dans ses Etats avec une escorte de Turcs & de Tartares: ils se sont acquittez de leur commission en la personne du Grand Général de la Couronne & de quelques Senateurs; le Grand Général répondit que „ son Ministère ne s'étendoit qu'au Com-
 „ mandement des Armées de la Republi-
 „ que, laquelle étoit du sentiment d'ob-
 „ server la bonne intelligence qui regnoit
 „ entre elle & la Porte Ottomane: qu'il
 „ alloit dépêcher un Courier au Roi de
 „ Pologne, qui étoit alors dans ses Etats
 „ de Saxe, pour lui communiquer la pro-
 „ position qu'ils venoient de lui faire, &
 „ attendre ses ordres. Cette réponse n'é-
 tant point décisive, a retardé le départ du Roi de Suede: on n'a encore aucun avis certain de sa marche; mais comme l'on
 vient

Matières du tems. Septemb. 1712. 183
vient d'apprendre que l'Aga Turc s'en est retourné à Bender, Sa M. S. pourra regler sur la réponse qu'il apportera, le nombre de Turcs & de Tartares dont il aura besoin pour la sûreté de son passage.

*Le Général
Grudzinski,
sa déroute.*

II. Le Général Grudzinski, qui, avec un Détachement des troupes du Palatin de Kiovie, a parcouru plusieurs Provinces de Pologne, où il dispersa les lettres circulaires dont nous avons parlé le mois dernier page 117. ayant pénétré jusques dans le Palatinat de Pofnanie. (où il remporta plusieurs avantages sur les Moscovites ;) il fit un détachement de sa troupe pour aller brûler un Magasin de vivres & de fourrage à Schwerin sur la frontiere de Silesie, gardé par 300. Moscovites, qui furent défaits, & le Magasin brûlé : il avoit aussi affoibli son petit Corps par d'autres détachemens pour de nouvelles entreprises : dans ce tems-là un Corps de 6000. Moscovites & Saxons, s'étant approché du Sr. Grodzinski, il y eut le 25. Juin un combat assez sanglant qui dura jusqu'à la nuit sans décision : le lendemain les Saxons furent joints par un détachement de l'Armée de la Couronne, sous les ordres du Sr. Brukowski, qui prit en flanc le Sr. Grudzinski, pendant que les Saxons & Moscovites l'attaquoient en front : il se dégagea du danger par la valeur de ses troupes, qui ayant mis le sabre à la main se firent jour, & se retirèrent vers la Silesie, ayant envoyé chercher à Breslau, en payant, les vivres & les autres choses nécessaires : depuis ce tems-là ses détachemens le joignirent, & il a continué de donner

*Le Czard
arrivé en
Pologne.*

III. Le Czard de Moscovie menant avec lui la grande Duchesse son Epouse, arriverent à Elbing le 20. Juillet: il devoit s'aboucher avec le Roi Auguste, pour concerter ensemble les moyens de reduire cette campagne toute la Pommeranie Suedoise, & pour empêcher le Roi de Suede de rentrer dans ses Etats: les suites nous éclairciront du succès de ce nouveau projet.

*Le Roi de
Prusse refuse
des proposi-
tions du
Czard.*

IV. Les Généraux Welling & Craffau qui s'étoient absenté avec précipitation, dans le tems qu'on publioit que Sa M. S. s'avançoit en Pologne, étoient allez le premier à la Cour de Berlin, & l'autre à celle d'Hannover pour quelque negociation secrette: on ne peut pas encore en parler avec certitude; tout ce que quelques lettres particulieres nous en ont appris, c'est que le Roi de Prusse avoit rejetté la proposition qui lui fut faite par le Prince Menzikof, qui lui offroit de la part du Czard de le mettre en possession de la Ville d'Elbing, & de lui procurer celle de Stetin, pourvû que Sa M Prussienne voult seulement fournir l'artillerie & la poudre necessaire pour achever la conquête de la Pommeranie Suedoise: ce Prince a aussi refusé le passage par ses Etats, au train d'Artillerie Saxonne qui s'étoit mise en marche pour faire le siege de Stralsund.

*Le Roi de
Danne-
mark veut
attaquer le*

V. D'un autre côté le Général Craffau a porté le Duc d'Hannover, le Duc de Wolfembutel, & les autres Princes de la Maison de Brunzwick de veiller à la su-
rité

Matières du sems. Septemb. 1712. 185
 reté du Duché de Breme, par l'intérêt
 qu'ils ont d'empêcher que la guerre ne s'al- *Duché de*
 lument pas dans ce País-là; ils ont déjà pos- *Breme, &*
 té quelques Regimens le long de l'Elbe; *les Princes*
 mais le Roi de Dannemarck semble persi- *voisins tâ-*
 ster dans la resolution d'attaquer ce Du- *chent de le*
 ché, soit dans l'esperance des'en emparer *défendre.*
 avant le retour du Roi de Suede, soit
 dans la vûë de faire une puissante diver-
 sion en faveur des Moscovites & des Sa-
 xons.

VI. L'incendie de Moscow dont on a *Suite de*
 parlé le mois dernier page 121. avoit été *l'incendie de*
 beaucoup plus considerable que les pre- *Moscow.*
 mieres lettres ne l'avoient marqué: il arri-
 va le 24. Mai (ou le 13. suivant le vieux
 stile:) il y eut 20. mille maisons reduites
 en cendres: un grand nombre de person-
 nes y perirent; les meubles, les marchan-
 dises & autres effets qui furent consom-
 mez, montent à des sommes immenses.

VII. Nous venons d'apprendre par les
 lettres de Hambourg du 4. Août, que non-
 obstant les instances du Duc d'Hannover
 & des Princes voisins, & au préjudice des
 termes formels du Traité de Westfalie,
 que nous avons rapporté ailleurs, * le Roi
 de Dannemarck avoit fait irruption dans
 le Duché de Breme & de Werden; envi-
 ron 12. mille hommes des troupes de ce
 Prince sous les ordres de deux Lieutenans
 Généraux, embarquées à Glückstadt, tra-
 verserent l'Elbe, & débarquerent à Harse-
 lem dans le Duché de Breme, le dernier
 Juillet & le premier d'Août: elles devoient
 être suivies incessamment par Sa M. D. avec
 le

* Voyez Août page 22.

Le Roi de Danne-marck fait irruption dans le Duché de Breme & sur quels motifs.

Comme les Princes ne manquent jamais de prétexte, lors qu'ils ont formé le dessein de rompre avec un voisin; Sa M. D. n'ignorant pas que la violation d'un Traité aussi solemnel & aussi respectable par toute l'Allemagne, qu'est celui de West-falie, pouroit soulever une partie des Princes de l'Empire; ce Monarque fit publier une Déclaration du 22. Juillet, par laquelle il prétend justifier son irruption en exposant;

» Que le Roi de Suede avoit refusé d'acquiescer à la neutralité projectée à la Haye; que ce ne pouvoit qu'être en vûe de porter la guerre dans les États de Sa M. D. situez en Allemagne: que les peuples du Duché de Breme avoient inquieté le commerce des Danois sur l'Elbe: que pour reparation de ces griefs; Sa M. D. avoit resolu de marcher avec son Armée dans le Duché de Breme, voulant prendre ces peuples sous sa Royale protection: qu'il les sommoit d'entrer sous son obéissance, de lui prêter serment de fidélité; de lui payer les mêmes droits & contributions qu'ils payoient à la Suede; leur défendant d'abandonner leurs maisons, ni de faire aucun dégât de leurs danrées, dans la vûe d'empêcher son Armée de subsister; sous peine d'être traitez eux & leurs biens, avec toute la severité permise par les loix de la guerre &c.

ARTICLE VII.

Qui contient ce qui s'est passé de considérable en ANGLETERRE, depuis le mois dernier.

I. **C**omme le crédit des Wigs est fort *Credit des*
diminué tant à la Cour que dans *Wigs dimi-*
les Provinces, où il n'est plus autorisé de *nué.*
cabaler ouvertement contre le Gouverne-
ment de la Reine; ceux qui n'ont plus
voix en chapitre, soit dans le Ministère,
soit dans les Conseils militaires, de Police
ou de Finance, s'employent à écrire des
Libelles faux & injurieux contre ceux qui
ont presentement l'administration des af-
faires, & même contre les intentions les
plus droites de Sa M. on voudroit par ar-
tifice lui aliener l'esprit de ses Sujets, afin
de traverser le grand ouvrage de la Paix,
auquel Elle ne cesse point de travailler.

II. Quoi qu'on ait déjà parlé le mois
dernier, de la déclaration que Mr. de St.
Jean avoit fait aux Ministres des Princes,
qui ont des troupes à la solde d'Angleter-
re, nous ne laisserons pas de l'insérer ici
en entier.

MESSIEURS,

C'Est par ordre de la Reine que je vous ai *Déclaration*
prie de vous assembler, pour vous dire de *de la part de*
sa part, que Sa Majesté vient de recevoir des *la Reine aux*
nouvelles assurées, qui lui font envisager la *Ministres des*
situation presente des affaires, comme reduit *Princes qui*
te au point à ne s'agir plus de conditions *de ont des trou-*
Paix pas à sa solde.

Paix ou de guerre ; mais de la seule question si Sa Majesté aura le maniement & le secret des negociations de Paix, ou s'il doit passer à Mrs. les Etats Généraux ; à cet effet ceux ci , pour rompre les mesures qu'Elle a prises , prétendent de ménager les Alliez à leur gré , jusques au point que leurs Généraux en Flandres obéissent au Prince Eugene, pour continuer la guerre, & refusent de suivre les ordres du Duc d'Ormond , au cas que la Reine trouvât à propos d'en venir à une suspension d'armes pour le bien de la Paix : Sa Majesté m'a ordonné , Messieurs , de vous déclarer de sa part , afin que vous puissiez en informer le Général en Chef des troupes de vos Maîtres : que toutes les troupes qui sont en Flandres , entierement à la solde de la Reine , ou conjointement avec Mrs. les Etats , qui refuseront d'obéir aux ordres du Duc d'Ormond , Sa Majesté regardera un tel refus , comme une déclaration & une rupture contre Elle même ; qu'on ne leur payera plus ni solde , ni subside , ni arrerages.

J'ai encore ordre de vous déclarer , Mrs. que Sa Majesté fera incessamment expedier un Expiés au Duc d'Ormond , avec les ordres de Sa Majesté , touchant la prise de possession des Places que la France a offert de remettre à la Reine , pour sûreté de l'exécution du plan proposé dans sa Harangue faite au Parlement le 17. Juin : ces Places ne pouvant se prendre dans deux années de guerre , valent bien mieux que celles qu'on prendroit à present , avec effusion de sang. Sa Majesté a lieu d'esperer , que les Hauts Alliez , après de justes & judicieuses reflexions , trouveroient bien mieux leur compte de se conformer avec Elle , qu'à prendre des mesures différentes & toutes opposées

à

Matières du tems. Septemb. 1712. 189
à l'interêt général de la cause commune, sur le plan des alliances : mais quoi qu'il puisse arriver, la Reine n'abandonnera jamais le parti qu'Elle a pris, pour l'avancement d'une Paix juste, honorable & avantageuse à tous ceux qui voudront y concourir avec Sa Majesté. &c.

III. Mr. de St. Jean avoit raison de dire, que les Places que la Couronne de France offroit pour sûreté des conditions de la Paix générale, valoient infiniment plus que celles qu'on pouvoit acquérir par la force des armes pendant cette Campagne : il ne faut pour preuve de cette vérité, que considerer la difference qu'il y a entre la Place du Quesnoi & la Ville de Dunkerque : Mr. le Prince Eugene à la tête des troupes Imperiales, celles d'Hollande, & de grand nombre de Puissances attachées, par crainte, par politique, ou par inclination, aux interêts de la Maison d'Autriche, & à donner un plus grand éclat à l'autorité des Etats Généraux des Provinces Unies : ce Général, dis-je, avec toutes ces forces unies, a fait la conquête du Quesnoi, encore ce n'a été qu'à la faveur de l'Armée Angloise qui en couvroit le siege ; le Général Fagel peut rendre témoignage du nombre de braves gens qu'il a vû périr à ce siege ; les Tresoriers Généraux de la Republique d'Hollande savent les sommes immenses que la même Republique a fournies à l'occasion de cette entreprise, ou pour en soutenir le succès.

Le Général Hill, avec environ cinq mille Anglois tant seulement, & sans tirer un seul

N

coup

*Parallele
entre la conquête du
Quesnoi par
le Prince Eugene avec
l'occupation
de Dunkerque par les
Anglois.*

coup de fusil, est entré dans Dunkerque & a pris possession de toutes les Fortereses: il paroît, qu'à tous égards, il y a une grande différence entre ces deux Places, & la maniere dont elles ont été occupées: les Anglois sans effusion de sang & sans aucune dépense, sont reçus dans une des plus fortes Places de France, munie d'Artillerie & de toutes fortes de munitions: cette Place est un ôtage des conditions que l'Angleterre a prescrit pour une Paix sûre & raisonnable pour la tranquillité générale de l'Europe. Le Quesnoi est une petite Ville, pour la conquête de laquelle les Hollandois ont fait de grands fraiz, & sacrifié beaucoup de braves Officiers & Soldats, quoi qu'ils soient bien persuadés qu'elle ne leur restera pas, & qu'elle peut leur coûter plus qu'elle ne leur rapportera. Les suites le justifieront.

*La Reine
reçoit des
Adresses de
sous-citez
sur l'ouvrage
de la Paix.*

IV. Depuis un mois il ne s'est presque point passé de jour, où la Reine n'ait reçu des Adresses de congratulation de la part des Provinces, des Villes, & des principaux Corps du Royaume, pour la remercier des soins qu'Elle prenoit de procurer la Paix à l'Europe, & la prier d'avancer au plutôt un ouvrage si glorieux pour son Regne, si avantageux pour ses Sujets, si équitable pour ses Alliez, si conforme aux interêts de la Religion Anglicane, & si désirée par toutes les Nations de l'Europe, quoique contraire à l'ambition de quelques particuliers, dont l'inhumanité n'est pas encore rassasiée de tant de sang répandu dans cette longue guerre: c'est sur de pareilles expressions qu'ont roulé ces Requêtes ou Adresses respectueuses, du nombre desquelles sont celles

Matières du tems. Septemb. 1712. 191
les qui ont été présentées par les Univer-
sitez du Royaume: voici un endroit de cel-
le d'Oxford, où l'Evêque de Bristol & le
Duc d'Ormond sont apostrophés.

*Ce nous est un honneur particulier, qu'une
personne élevée parmi nous, & qui est dans
l'Ordre sacré, soit employée par V. M. dans
une affaire qui a tant de rapport à sa sainte
fonction, en traitant la Paix, pendant que
notre Chancelier lui même est à la tête des
troupes de Votre Majesté &c.*

N'étant pas possible de faire mention de
toutes ces Adresses, où lon voit par tout re-
gner les sentimens de soumission, d'obéis-
sance & de Paix; c'est-à-dire, *l'esprit des To-
rris*, opposez à ceux des *Wigs*, nous nous
contenterons de mettre ici en entier, l'A-
dresse de l'Université de Cambridge, qui
merite d'être lûë par ceux qui ne l'ont pas
encore vû.

M A D A M E,

Bien que nous ayons eu souvent l'honneur
d'appocher du Trône avec nos Adresses
de joye, pour des Victoires remportées en
guerre, nous avons presentement une occa-
sion plus convenable & plus conforme à nôtre
profession, de congratuler Votre Majesté &
vos Royaumes, sur la vûë prochaine d'une
Paix honorable & avantageuse.

C'est vôtre prérogative incontestable, de
conclure la Paix, aussi bien que de la commen-
cer, & nous avons crû que nos interêts dans la
Paix résidoient justement en vôtre pouvoir &
étoient sûrement confiés à vôtre sagesse, mê-
me pendant que les negociations étoient ten-

*Adresse de
l'Université
de Cambrid-
ge à la Reine
sur le même
sujet.*

nuës secrettes. Les artifices mêmes employez à la traverser, n'ont produit aucun autre effet, que d'illustrer la bonté de Vôtre Majesté & de hâter la joye de vos Sujets, lorsque pour arrêter les fausses clameurs de l'envie & des factions, vous avez la condescendance de faire part à vos peuples des conditions glorieuses sur lesquelles vous negociez pour eux.

Vos Prédécesseurs Royaux ont souvent poussé des guerres avec succès, & la valeur Angloise a été long-tems fameuse par toutes les Nations du monde; *mais alors les avantages qu'on en pouvoit tirer, échappoient ordinairement en perdant le tems propre de traiter, & laissant marcher d'autres gens devant nous, pour tirer leurs propres avantages de nôtre sang & de nôtre argent; mais à cette heure nôtre Nation tirera un grand honneur sous la conduite vigilante de Vôtre Majesté, & la prudence fera une partie de vôtre caractere, aussi bien que le courage & la magnanimité.*

C'étoit une chose digne du jugement & de la sagesse de Vôtre Majesté, de sçavoir quand il faudroit arrêter le cours de vos victoires, de peur de renverser l'équilibre de vôtre pouvoir, dans les Pais étrangers, que vous avez travaillé à établir, ou d'épuiser entierement la source de la puissance dans le Royaume, en la dépensant trop prodigalement & trop inégalement, *pour faire gagner de vastes acquisitions à d'autres gens, & en tirer peu de profits pour nous.*

L'établissement que vous avez fait de la succession à ces Royaumes, dans vos illustres affinités de la Maison d'Hannover, & vôtre pieux intérêt pour les Protestans d'Allemagne, qui avoit été negligé dans un Traité fait si devant, exigent que vôtre Clergé vous en
remercie

Matières du tems. Septemb. 1712. 193
 remercie avec une particuliere reconnoissance. L'affermissement & l'étenduë de nôtre commerce national dans toutes les parties que vous avez poussé plus loin que la Grande Bretagne n'en a jamais jouï, ni à quoi elle n'avoit jamais auparavant aspiré, excitent une reconnoissance universelle dans les cœurs de vôtre peuple, & le soin généreux que vous prenez de vos Alliez, en épousant vigoureusement leurs justes interêts, & en leur procurant une Barriere suffisante, rendra cette Paix prochaine, que sans doute Dieu vous mettra en état de finir, aussi générale & d'autant d'étenduë, que les limites de l'Europe, & aussi durable que les affaires humaines le peuvent permettre; de maniere qu'Elle sera désormais la gloire la plus brillante du Regne heureux de V. M. audessus des autres lauriers que vous avez cuëillis pendant une longue guerre, accompagnée de profperitez.

Réponse de la Reine.

JE reçois de très-bon cœur cette Adresse de mon Univerfité de Cambridge: le plaisir que j'ai pris aux frequentes victoires qu'il a plû à Dieu d'accorder à nos Armes, a été dans l'esperance que nous parviendrions par là à une bonne Paix; & j'espere qu'avec l'aide de Dieu, ce que je fais répondra à vôtre attente, puisqu'il sera une chose avantageuse à mon peuple, assurée à nos Alliez, & une force à l'interêt Protestant de toutes parts.

ARTICLE VIII.

Contenant ce qui s'est passé de plus considerable aux PAIS-BAS & en HOLLANDE depuis le mois dernier.

Conferances des Alliez sur diverses matieres.

I. **D**Epuis l'ouverture de la Campagne, les Conferances de Paix ont été assez languissantes à Utrecht; au contraire elles ont été fort ranimées à la Haye, entre les Ministres de la Cour de Vienne, ceux d'Hollande, & de quelques autres Puissances: les matieres y ont été abondantes par la fecondité des affaires, soit par les mouvemens de la guerre du Nord, par les grands progres qu'on se flata de faire en France après la prise du Quesnoi, par la resolution de continuer la guerre, notwithstanding la separation des Anglois, par les mesures que les Hollandois prirent pour empêcher que les troupes Allemandes à la solde d'Angleterre, n'obéissent pas aux ordres du Duc d'Ormond; par le refus qu'on fit d'accepter la suspension d'armes, proposée par la Reine d'Angleterre, & publiée à son Armée: enfin par l'entrée des Anglois dans Duinkerque, & leur occupation des Villes de Gand & de Bruges.

Toutes ces differentes matieres donnerent de grandes occupations aux Etats Généraux jusques au 26. Juillet, elles fournissent aussi de belles reflexions à ceux qui ne comptoient pas moins, que les Impériaux & les Hollandois iroient faire la vendange en Champagne: depuis longtems les Etats Généraux croyoient la victoire enchaînée

Matières du tems. Septemb. 1712. 195
 enchaînée après leurs étendars : ils mépri-
 soient si fort l'Armée Françoisé, que leurs
 Gazettes ont dit & repeté plusieurs fois,
 que tous les mouvemens du Maréchal de
 Villars, n'étoient que *Gasconades, Fanfa-*
ronades & Rodomontades : dans celle du 26.
 Juillet, après nous avoir assuré, que non-
 obstant la retraite des Anglois, l'Armée du
 Prince Eugene étoit *superieure de quinze*
mille hommes à celle de France : (on con-
 vient que dans cette occasion, l'Auteur a
 accusé juste ;) il ajoûte dans son *Supplé-*
ment du même jour, que par la prise de Lan-
 drecci, dont la conquête lui parut aisée, au
 moment que la Place fut investie : le Prin-
 ce Eugene entreroit sans obstacle *en Picar-*
die, en Champagne, & même dans l'Isle de
France : on verra un peu plus bas, la ma-
 niere dont cette prophétie fut accomplie :
 le même *Turlupin* mit dans un de ses Im-
 primez du mois de Mars, que le Gené-
 ral Comte d'Albemarle, ne voyant point
 de François paroître pendant que le So-
 leil éclairoit la nature, les étoit allé cher-
 cher à la lueur des Lanternes, jusques
 aux portes d'Arras, où il avoit brûlé
 leur Magasin de foin. "

Turlupina-
des d'un Ga-
zetier d'Hol-
lande.

S'il est vrai que Mr. d'Albemarle eût
 une si forte envie de voir les François,
 pour se donner la peine de leur aller ren-
 dre une visite aux flambeaux ; ces mêmes
 François, plus économes que lui, la lui
 ont rendu en plein midi ; avant de rap-
 porter ce qui se passa dans cette entrevûe,
 voyons auparavant quelques circonstances
 qui l'ont précédé.

II. Le 7. Juillet, dans un fourage que
 les

*Combats
de Foura-
geurs.*

196 *Journal Historique sur les*
les François firent du côté de Montchi-
preux près d'Arras : lorsqu'ils eurent passé
la Scarpe, le Sr. St. Amour Colonel &
fameux partisan Hollandois, parut à la tête
de 7. à 800. Cavaliers, Dragons, ou
Hussards, pour enlever les Fourageurs : Mr.
le Comte de Broglio, qui commandoit
l'Escorte, fit charger la troupe dudit Sr. St.
Amour, qui fut fait prisonnier avec 244.
des siens ; il s'en sauva environ 200. le
reste fut tué ou noyé dans le Canal de
Donay à Lille ; car on les poursuivit jus-
qu'au Pont d'Auby.

Le 10. du même mois, le Comte d'Al-
bemarle, Général Hollandois & Comman-
dant en chef un Corps d'Armée campé dans
le retranchement de Denain, s'étant mis
à la tête de 3800. hommes, tant Infanterie
que Cavalerie, alla faire un fourage
près de Valenciennes ; le Prince de Tingri,
Gouverneur de la Place, fit sortir 900.
hommes de sa garnison, qui après un combat
assez rude, chassa les Alliez du cime-
tiere & des maisons avancées du Fauxbourg,
où Mr. d'Albemarle avoit mis des troupes,
pour empêcher la Garnison d'inquieter
le fourage : les lettres de Valenciennes ont
marqué que Mr. d'Albemarle eut dans
cette occasion 250. hommes tuez ou mis
hors de combat, & les François 75.

*Mr. de
Strafford
propose une
conferance,
que le Prince
Eugene &
les Hollan-*

III. Mr. le Comte de Strafford étant ar-
rivé à l'Armée Angloise le 12. Juillet,
qui étoit alors campée à Cateau-Cambre-
sis, notifia son arrivée au Prince Eugene,
aux Deputez des Etats Généraux à l'Armée,
& les invita à une Conferance générale,
pour concerter les moyens convenables
aux

Matières du tems. Septemb. 1712. 197

aux intetêts des tous les Alliez : il leur
laissa le choix du lieu de la Conferance :
mais le Prince & les Députez se conten-
terent d'envoyer complimenter l'Ambassa-
deur d'Angleterre sur son arrivée; à l'é-
gard de la Conferance ils répondirent ,
„ que s'il s'agissoit d'arrêter le progresz
„ des armes des Alliez , par une suspen-
„ sion d'armes , ils la jugeoient fort inu-
„ tile , puisque Sa M. I. & Mrs. les Etats
„ Généraux , vouloient pousser la guerre
„ avec plus de vigueur qu'auparavant ,
„ jusqu'à la parfaite exécution des condi-
„ tions proposées à l'ennemi , par les Hauts
„ Alliez , tant à l'égard de la France que
„ de l'Espagne. Que s'il s'agissoit de
„ quelque nouveau projet de guerre , plus
„ avantageux à la Cause Commune que
„ ceux qui ont été resolués à la Haye , Mr.
„ le Pr. Eugene & les Deputez de L. H.
„ P. étoient prêts de les écouter , & s'ils
„ étoient jugez meilleurs & plus practiqua-
„ bles , l'Empereur & les Etats Généraux
„ seront ravis de concourir à leur exécu-
„ tion.

Mr. le Comte de Strafford expliqua
au Prince Eugene & aux Députez les in-
tentions de la Reine; qui étoient de faire
publier une suspension d'Armes pour deux
mois , pendant lesquels on travailleroit
plus sûrement à terminer les difficultez
qui restoient à regler : que si les Alliez de
la Reine n'y donnoient pas les mains , le
Duc d'Ormond avoit ordre de Sa M. de
se retirer avec les troupes Angloises , &
celles qui sont à la solde d'Angleterre.

Sur cette proposition les Députez d'Hol-
lande

198 *Journal Historique sur les*
lande repliquerent, qu'ils avoient ordre
de leurs Maîtres, non seulement de ne pas
acquiescer à la suspension d'Armes; mais
encore de retenir les troupes Auxiliaires,
soit celles qui sont à la solde entière de la
Reine, soit celles qui sont payées conjointement
par Sa M. & Leurs H. P. Que Sa
M. B. ne voulant pas continuer la guerre,
elle n'avoit plus besoin de ces troupes
étrangeres, qui à l'avenir seroient payées
en entier par l'Empereur & par L. H. P.

Cette résolution parut très injurieuse à
Sa M. son Ministre & son Général s'en
plaignirent; mais comme on avoit déjà
pris les avances, pour gagner les Officiers
principaux des troupes de Brandebourg,
d'Hannover, Palatin, Saxe, Dannemarck
& Hesse-Cassel; ces troupes refuserent
d'obéir aux ordres du Généralissime An-
glois, & suivirent ceux que le Prince Eu-
gene leur donna.

*Mr. le Duc
d'Ormond se
separe des
Alliez.*

*Suspension
d'Armes en-
tre les Fran-
çois & les
Anglois.*

IV. Cela obligea Mr. le Duc d'Ormond,
(après en avoir averti le Prince Eugene
& les Députez Hollandois,) à décamper
le 17. Juillet de Cateau-Cambrisis avec 20.
Bataillons & 24. Escadrons, toutes trou-
pes Angloises, deux Bataillons & 4. Escadrons
de troupes de Holstein Gottorp, &
le Regiment de Dragons de Wales Lie-
geois, à la solde d'Angleterre, qui suivi-
rent le Duc d'Ormond; lequel étant arri-
vé au Camp d'Avene le Sec le même jour,
il fit publier la suspension d'Armes pour
deux mois, avec la France & l'Espagne:
ce jour-là Mr. de Villars fit aussi publier une
pareille suspension entre les François &
les Anglois.

Le

Matieues du tems. Septemb. 1712. 199

Le lendemain 18. Juillet, Mr. le Duc d'Ormond passa l'Escaut au dessus de Bouchain, & prit la route de Flandres; par ordre des Hollandois, on lui refusa le passage sur les Ponts d'Oudenarde, ce qui l'obligea de contiuer sa route entre la Lis & l'Escaut jusques à Gand, où il arriva le 23. il augmenta la garnison Angloise qui étoit déjà au Château; mit des gardes aux Portes: les Regimens de Caris & de Mestral Suisses, au service des Hollandois, qui étoient en garnison dans Gand en sortirent pour aller à Bruxelles: qui de là ont été joindre le Prince Eugene. Mr. d'Ormond mit aussi garnison dans Bruges, & fit camper le reste de son Armée le long du Canal qui va de Gand à Ostende. C'est dans ces endroits-là où les Anglois attendront l'expiration du terme de la suspension d'Armes, ou les nouveaux ordres de leur Souveraine: cependant le Comte de Stafford, reprit la route de Hollande, pour aller joindre l'Evêque d'Oxford, afin de continuer les Conferances de Paix, soit qu'elle soit générale ou particulière. Laissons les Anglois pacifiques à Gand, & allons voir ce qui se passa dans les Armées des Imperiaux & des Hollandois.

V. Les Députez de L. H. P. ayant concerté avec Mr. le Prince Eugene, la conquête de Landreci, dont ils se flatèrent de se rendre maîtres aussi facilement que du Quesnoy, fit investir la Place le 17. Juillet, (jour de la suspension d'Armes) par 34. Bataillons & 30. Escadrons, parmi lesquels étoient partie des troupes Alleman-

Les Anglois occupent Gand & Bruges jusqu'à nouvel ordre.

Le Prince Eugene assiege Landreci.

*Le Prince
d'Anhalt
commande
ce siege.*

*Retranche-
mens pour la
sûreté du sie-
ge.*

lemandes qui avoient refusé de suivre Mr. le Duc d'Ormond ; on donna le Commandement de ce Siege au Prince d'Anhalt-Deffau, Général des troupes du Roi de Prusse, qu'on avoit flaté de l'honneur de cette conquête, afin de le débaucher plus aisément du service d'Angleterre. On fit faire les lignes de circonvallation & de contrevallation : la grosse Artillerie, & une partie des munitions étoient déjà arrivées au camp : cependant comme les mouvemens de Mr. de Villars, & l'importance de la Place, (qui par les progres des Alliez étoient devenuë une des principales clefs du Royaume de France,) faisoient craindre au Prince Eugene que les François en tenteroient le secours ; ce Prince fit couvrir le camp des Assiegeans, par un retranchement de seize pieds de largeur sur quatre de profondeur, qui furent bordéz d'Artillerie chargée à cartouche : le Général Fagel eut ordre de veiller à la deffense de ce Retranchement avec 40. Bataillons qu'on mit à ses ordres : le Prince Eugene avec la grande Armée, bien retranchée dans toutes les avenues, couvroit le siege, & veilloit à tous les mouvemens de Mr. de Villars, pendant que le Comte d'Albemarle avec un Corps de 18. Bataillons & de quelques Escadrons, retranché au camp de Denain, assuroit les convois de vivres & de Munitions qu'on tiroit de Marchiene & des autres Magazins sur la Scarpe, & qu'il couvroit en même tems les Places de Douay & de Bouchain. Nous verrons plus bas le succès de ce siege ; disons auparavant un mot de Landreci.

Cette

Matières du tems. Septemb. 1712. 201

Cette Ville est située sur la Riviere de Sambre dans la Province du Hainaut : elle est à six lieues de Valancienne & à trois de Quesnoy : elle souffrit 3. sieges dans le dernier siècle : le Cardinal de la Valette la prit en 1647. peu de tems après les Espagnols la reprirent : les François l'assiégerent de nouveau & la prirent en 1655. & par l'article 37. du Traité des Pyrénées en 1659. cette Ville fut cedée à la France : dans le seizième siècle Landreci souffrit un siege encore plus considerable , qui rendit cette Ville fameuse : car le celebre Charles V. Empereur, l'ayant assiégée en 1543. avec une Armée de 50. mille hommes, & 50. piéces de Canon, se vit obligé d'en lever le siege après six mois de tranchée ouverte. Celui qui commandoit dans la Place de la part de François I. s'apelloit Mr. la Lande, sa Garnison étoit de 3000. hommes d'Infanterie & de 200. Chevaux ; comme Charles V. se flatoit de réduire la Place par famine , il pouffoit le siege si mollement, que ses troupes s'acquirent le surnom de *Veillaques* (ou *féneans*) de *Landreci*. Celui qui commande aujourd'hui dans la Place attaquée par une Armée de plus de cent mille hommes, accoutumée à vaincre, s'apelle *Mr. du Barail*, il est du Pais Messin.

VI. Ce siege n'a pas été meurtrier : le Prince Eugene se vit contraint de l'abandonner presque qu'aussi-tôt qu'il l'eut entrepris, par les raisons qu'on verra dans la Relation ci-jointe ; je l'ai composée sur les lettres de plusieurs Officiers tant de l'Armée de France que de celle des Alliez : sur celles des Généraux & des Dé-

Relation du Combat de Denain, de la prise
de Marchienne, St. Amand &c. & de la
levée du siège de Landreci.

Premiers
mouvements
de Mr. de
Villars pour
exécuter son
dessain.

Monsieur le Maréchal de Villars ayant formé le dessein de dégager Landreci, & de faire repantir les Hollandois de l'avoir entrepris avec autant d'assurance, que s'ils avoient eu encore à leur devotion l'Armée Angloise; (dont ils ont méprisé la separation, comme si elle avoit peu contribué à tous les succès des Campagnes précédentes.) Ce Maréchal fit faire à l'Armée de France plusieurs mouvemens; les Députés & Généraux Hollandois, de même que le Prince Eugene rendront des témoignages moins suspects & plus conformes à la vérité, de l'habileté de Mr. de Villars, que ceux du Gazetier d'Hollande, qui à son ordinaire, donna aux premiers mouvemens de ce Général, l'Épithete de *Fanzronnade*.

La nuit du 18. au 19. Juillet il envoya vers St. Quentin les gros équipages de l'Armée: ensuite il passa l'Escaut au dessus & au dessous de Cambrai. Le 19. à midi l'Armée passa le Ruisseau de l'Escouvette près de Creve-Cœur, & alla camper dans la Plaine sur 4. Lignes.

Le lendemain à la pointe du jour elle marcha sur sept Colonnes, appuyant sa gauche vers Cambrai, & étendant sa droite du côté de Landreci. On resta dans ce Camp le 21. & jusqu'à midi du 22. Elle passa alors la Scille vers la source, où elle se rangea
en

Matières du tems. Septemb. 1712. 203
en bataille à la vûe de celle de Mr. le Prince Eugene : l'Armée de France avoit sa gauche à demi lieuë de Câteau-Cambresis , & sa droite à Mazinghen.

Le Prince Eugene ne doutant point que le dessein du Général François ne fût de secourir Landreci, fit travailler toute la nuit à augmenter & fortifier les retranchemens qu'il avoit fait faire à toutes les avenues de cette Place. Il crut être bien convaincu du véritable dessein de Mr. de Villars, lors qu'on vint l'informer qu'à sept heures du soir, (c'étoit le 23.) un gros Corps de troupes Françoises avoit paru vers Femy & Cartignies, c'est à dire, à la vûe du Camp de Landreci; en effet le Comte de Coigny avec la reserve de Dragons qu'il commandoit, ayant par ordre du Maréchal de Villars passé la Sambre, fit paroître un Corps de troupes à la vûe du retranchement des assiegeans : Mr. le Prince Eugene ne doutant plus que le lendemain à la pointe du jour les François n'en voulussent venir à une action, donna ses ordres pour tirer les troupes de son aîle droite qui s'étendoit vers l'Escaut, & se communiquoit au Camp de Denain par le pont de Prouvay, afin d'en renforcer sa gauche pour faire échouer le dessein de Mr. de Villars.

Mr. de Villars donne le change à Mr. le Prince Eugene.

Ce Maréchal informé que le Général Imperial avoit donné dans le panneau, tout rusé qu'il est, & le Comte de Coigny ayant rejoint l'Armée, suivant l'ordre qu'il en avoit, Mr. de Villars persuadé que le Prince Eugene avoit des Espions dans son Armée, dit à l'ordre; *que la retraite qu'on battoit, serviroit de signal pour la Générale, & qu'immédiatement après on défileroit par la droite*
pont.

204 *Journal Historique sur les*
pour marcher à l'ennemi : c'étoit la route de Landreci qu'il indiquoit par là : le Prince qui fut bientôt informé de cet ordre, redoubla son attention pour la garde de ses retranchemens, & fit de plus en plus reserrer son aîle droite vers sa gauche.

Dans ces entrefaites on avoit bordé de troupes Françoises tous les passages de la Seille, afin qu'il n'y passât aucuns partis pour venir reconnoître la marche de l'Armée. Toutes ces précautions étans prises, Mr. de Villars fit prendre les devans au Marquis de Vieux-Ponts pour aller jeter des ponts sur l'Escaut à Neufville, & à Sourche sous Bouchain. Trente Bataillons de l'aîle gauche suivirent de près Mr. de Vieux-Ponts, qui en trois quarts d'heures eut mis les ponts en état de passer l'Armée ; ces 30 Bataillons furent suivis de vingt autres, & de 40 Escadrons commandez par le Comte d'Albergoiti Lieutenant Général.

Toute l'Armée défila ensuite, prenant la route opposée à celle qu'avoit conçu le Prince Eugene : Mr. de Villars suivoit de près Mr. de Broglio, qui avoit levé avant le jour toutes les gardes le long de la Seille ; il arriva à Neufville vers les 8. heures du matin : la tête de l'Armée traversa l'Escaut sur les neuf heures, & surprit beaucoup de Chevaux au pâturage.

A mesure que l'Armée défiloit, elle se couloit par la gauche le long de la Ligne qui couvroit par le haut Denain depuis l'Escaut jusqu'à Marchienne ; Mr. de Luxembourg Prince de Tingry, Gouverneur de Valenciennes, suivant les ordres de Mr. de Villars, étoit sorti de sa Place avec la plus grande
partie

Matières du tems. Septemb. 1712. 205
partie de la Garnison, pour attaquer en même tems une seconde Ligne qui prenoit aussi de l'Escaut jusqu'à la Scarpe au dessous de Denain & de Marchienne: c'étoit entre ces deux Lignes que les convois marchaient en sûreté, & elles couvroient le Camp retranché du Comte d'Albemarle, tant du côté de Cambrai que de celui de Valenciennes: ces deux lignes furent attaquées & forcées en même tems; alors on marcha vers le Camp retranché de Denain, où Milord Comte d'Albemarle, ancien Lieutenant Général Hollandois, commandoit 18. Bataillons & 1200. Chevaux.

Au moment que Mr. le Prince Eugène eut avis que l'Armée de France défilait par la gauche, au lieu qu'il l'attendoit par la droite, il jugea bien du danger où alloit être exposé le Comte d'Albemarle; ayant donné ses ordres à son Armée de défilier par la droite, & de marcher en toute diligence vers l'Escaut, monta lui-même à Cheval, & se rendit à toute bride au Camp de Denain: il trouva que les retranchemens étoient en bon état, & pouvoient se défendre jusqu'à l'arrivée de son Armée; il exhorta le Comte d'Albemarle de tenir ferme en attendant le secours: pour le débarasser des équipages & de la Cavalerie qui lui étoit inutile, il leur ordonna de passer l'Escaut sur le pont de Prouvay, pour aller vers la grande Armée: il fit d'abord entrer dans le Camp six Bataillons de renfort qui étoient à portée: après quoi le Prince ne jugeant pas d'y rester plus long-tems, il reprit la route de son Armée pour la faire avancer en toute diligence.

La Cavalerie & les équipages qui se sa-
voient

voient par le Pont, le faisoient avec tant de précipitation, qu'il se rompit sous eux avant que la moitié eût passé; les Alliez voulurent bien le rétablir, mais les troupes qui s'avancèrent pour cela, furent repoussées plusieurs fois, ce qui donna lieu à une action fort chaude, qui dura depuis les deux heures de l'après midi jusques à six. Il est à observer qu'il n'est parlé de la rupture de ce pont, que dans la lettre des Députez des Etats Généraux à leurs Maîtres, écrite du Camp du Quesnoi le 24. Juillet: toutes les lettres de l'Armée de France disent au contraire, que Mrs. d'Albergoti & de Nangis se saisirent du pont & de la Redoute qui le défendoit, pour couper toute retraite aux fuyards, & le moyen au Prince Eugene de donner du secours à Mr. d'Albemarle: que ce Prince fit attaquer le pont à diverses reprises, & fut toujours également repoussé avec une perte considérable: il est certain que les Députez Hollandois ont été mal informés de cette circonstance, & que le pont ne fut pas rompu: les François en restèrent les Maîtres après l'avoir pris.

Je reviens à l'action de Denain. A une heure après midi Mrs. d'Albergoti & de Broglio ayant forcé la Ligne, qui de leur côté couvroit le Retranchement, chasserent la Cavalerie qui la défendoit: ils tomberent ensuite sur un Convoi de 500. chariots chargez de pain pour l'Armée, qui venoit de Marchienne, se croyant fort en sureté entre ces deux Lignes: 600. hommes d'Infanterie & 500. Chevaux qui les escortoient, après une foible défense se rendirent prisonniers: ce pain vint tout à propos pour les troupes

Matières du tems. Septemb. 1712. 207
de France, dont les Caïssons ne pouvoient pas arriver si tôt.

L'Infanterie Françoisé ayant aussi traversé la Ligne, se rangea en ordre de Bataille: les Brigades de Navare, de Champagne & Lionois attaquèrent le grand retranchement défendu de douze piéces de Canon, & de toute l'Infanterie du Camp; malgré leur résistance, ils furent forcez en très-peu de tems: on fit main basse sur tout ce qui se trouva avoir les armes à la main; le carnage fut considérable, & les Officiers avoient de la peine d'arrêter l'ardeur du Soldat.

Le Camp de Denain forcé par les François.

Mr. d'Albemarle fut arrêté prisonnier par un jeune Capitaine du Regiment Lionois, nommé *Mr. de Tricaud*, qui le mena d'abord au Lieutenant-Colonel du même Regiment, qui est son Oncle, auquel Mr. d'Albemarle rendit son épée: dès que ce Général fut pris, toute sa troupe fut mise en confusion: il y en avoit quelques pelotons dans les jardins, le Cimetiere de l'Abbaye de Denain, & dans les maisons du Village, qui en furent aussi chassés par les Regimens Suisses, des Vaisseaux & Alsace. Comme toute retraite leur étoit coupée, ce qui ne s'étoit déjà pas sauvé furent tous tuez, faits prisonniers, ou noyez dans l'Escaur.

Mr. d'Albemarle pris prisonnier par Mr. de Tricaud.

Mr. de Villars dépêcha le Marquis de Nangis pour aller porter le détail de cette expedition à la Cour de France, qui étoit à Fontainebleau: on trouva dans ce Camp douze piéces de Canon, quantité de munitions de bouche & de guerre, & beaucoup d'équipages, qui furent donnez au pillage des Soldats.

Après que Mr. de Villars eut donné ses ordres, pour établir des ponts sur la Sansée, afin de conserver une libre communication avec Cambrai & Arras ; ce Général fit plusieurs détachemens, pour aller s'emparer des Postes sur la Scarpe.

Prise de St. Amand & autres Postes.

Mr. d'Albergotti ayant investi St. Amand, la Garnison se rendit à discretion le 26. Juillet ; il y avoit 800 hommes tant Cavalerie, Dragons qu'Infanterie, avec six pièces de Canon de bronze On y trouva beaucoup de provisions de bouche & de guerre, avec 60. Chevaux des vivres, & 40. Baiandres chargés de bled & autres provisions.

L'Abbaye d'Anchin fut occupée le même jour par un autre détachement : il y avoit 200. hommes ; on prit aussi Mortagne à l'embouchure de la Scarpe, où il n'y avoit que cent hommes, & un pareil nombre à l'Abbaye d'Hainon, & deux cens hommes aux quatre Clochers.

Prise de Marchienne & des Magasins des Alliez.

Il restoit encore le Poste de Marchienne, qui étoit le plus considérable, tant à cause de sa situation dans des marais impraticables, n'étant accessible que par deux chaussées, que parce que c'étoit le dépôt des munitions de guerre & de bouche, non seulement de l'Armée des Hollandois, mais aussi un Magasin de reserve, pour disperser dans les Villes voisines, à mesure qu'e les en avoient besoin ; c'étoit en un mot une espee de Places d'armes, où abordoint tous les grands atceaux qui venoient par l'Escaut & entroient dans la Scarpe par Mortagne & St. Amand.

Le Comte de Broglie investit Marchienne le 25 au matin : il fit sommer le Brigadier Berkhöfer qui y commandoit six Bataillons,

Matières du tems. Septemb. 1712. 209
lons, 800. hommes détachés de Doüy & un
Regiment de Cuirassiers des troupes de l'E-
lecteur Palatin, qui refuserent de se rendre ;
& sur ce refus il fut resolu d'en faire le siege
dans les formes : car le Poste, outre sa situa-
tion avantageuse, avoit été fraisé & palis-
fadé : toutes les avenues étoient retranchées
& bordées d'Artillerie. Mr. de Villars y en-
voya les Regimens de Piémont, de la Reine,
d'Alsace & quelques autres : Mr. le Maréchal
de Montesquiou s'y rendit : la tranchée fut
ouverte la nuit du 27. au 28. Juillet, où le
Sr. de Villars de Luffan, Brigadier des Inge-
nieurs, fut tué : le 29. la Place fut battue en
brèche par 20. pièces de Canon : la nuit du
même jour le Maréchal de Villars s'y rendit
avec quelques troupes pour faire donner l'as-
saut le 30. au matin ; mais le Commandant
battit alors à chamade & se rendit prison-
nier de guerre avec toute sa Garnison. On
lui accorda que les Officiers des Etats Ma-
jors de chaque Regiment conserveroient leurs
équipages, les autres Officiers leurs épées,
que les Soldats ne seroient point dépouillés ;
que la garnison sortiroit avec armes Dra-
peaux & Etendars ; qu'étans hors de la Place,
ils les rendroient avec toutes leurs armes, &
seroient tous conduits prisonniers à Valan-
cienne.

Deux jours auparavant on avoit pris une
Redoute entre Marchienne & St. Amand, où
il y avoit six vingt hommes de garnison qui
gardoient quarante Balandres ou grandes Bar-
ques, chargées de vivres & munitions de
guerre, qui furent envoyées à Condé & de
là à Valenciennes.

On trouva dans Marchiennes cent dix au-

210 *Journal Historique sur les*
Balandres chargées d'Artillerie , de mu-
nitions de guerre & de bouche de toute sor-
te , quantité de marchandises destinées pour
l'Armée des Alliez ou pour leurs Places ;
75. pièces de gros Canon : 40. pièces de Cam-
pagne , une prodigieuse quantité de poudre,
bombes , boulets , carcasses , grenades &c.
un très-grand nombre de Chevaux d'Artille-
rie & des vivres , dont les chariots & les cais-
sons étoient déjà chargez : outre les six Ba-
taillons , on y fit quinze cens Matelots ou
Mariniers prisonniers : enfin dans toutes ces
actions on fait état que les François , (qui
n'ont pas eu six cens hommes hors de com-
bat ,) ont fait plus de 9000. prisonniers , par-
mi lesquels il y a 400. Officiers , & 900 ma-
lades ou blesséz du siege du Quesnoi , qu'on
avoit conduits à Marchienne , à cause que
l'Hôpital de l'Armée y étoit établi.

Avant l'ouverture de la tranchée , le Maré-
chal de Montesquiou envoya dire au Gouver-
neur de Marchienne , que si on faisoit le dégât
d'aucune des provisions qui étoient dans la
Place , ou sur les Balandres , il ny auroit aucun
quartier pour lui , ni pour la Garnison : mais
un peu auparavant , le Commissaire Hollan-
dois avoit déjà fait couler à fond dans la Scar-
pe , cinq grosses Barques chargées de 300. mil-
liers de poudre.

*Le Comte
de Dhona
noyé.*

Jusqu'à présent on n'a point vû de liste au-
juste de la perte des Alliez , qui cependant doit
être au moins de 15. à 16. mille hommes , eut
égard au grand nombre de prisonniers & de
noyez : les Soldats François ont pêché dans
l'Escaut près de dix-huit cens Officiers ou Sol-
dats , pour avoir leurs dépouilles ; parmi les-
quels s'est trouvé le Comte de Dhona de la
Maison

Maison de Nassau, Lieutenant Général & Gouverneur de Mons; Mr. de Villars en a fait envoyer le corps à la Comtesse son Epouse qui est à Mons.

Parmi les prisonniers il y a le Comre d'Albemarle Général, le Prince d'Anhalt frere du Prince d'Anhalt-Dessau, le Prince de Nassau Siegen Lieutenans Generaux: le Prince d'Holstein, le Comte Corneille de Nassau, le Baron d'Albert, Mr. Saube Maréchaux de Camp: il y a aussi les Comtes de la Lippe, de Hohenzollern; les Barons de Spaen, de Grech, & plusieurs autres personnes de distinction; dont il y a quatre Colonels, cinq Lieutenans Colonels, cinq Majors, trente-huit Capitaines, quarante-cinq Lieutenans, cinq Aides de Camp, quatorze Officiers d'Artillerie, & d'autres bas Officiers à proportion: tous ceux qu'on vient de nommer furent pris au Camp de Denain: car à l'égard de ceux de St. Amand, Marchienne & autres Postes, on n'a nommé que le Brigadier Berkoffer qui commandoit dans la Place.

On n'entrera pas ici dans le détail des éloges que se sôt acquis tous les Officiers & Soldats de l'Armée de France: la premiere gloire est dûë à Mr. le Maréchal de Villars, qui seul concerta cette entreprise, & ne la communiqua qu'à peu de gens: il fut très bien secondé par Mr. le Maréchal de Montesquiou: l'exécution en fut faite par Mrs. d'Albergoti, de Broglio, de Vieuxpont, de Puisegur, de St. Maurice, (il est Lieutenant Général de l'Electeur de Cologne,) du Rosel, du Prince Charles de Lorraine, des Marquis de Silly, de la Valliere, du Comte de Coigny, qui ayant donné l'allarme vers Landrecy, fut laissé avec sa reserve, pour couvrir la frontiere des courtes des Alliez: le Comte de Villars Lieutenant

*Principaux
Officiers qui
ont été faits
prisonniers.*

General, qui servoit en qualite de volontaire auprés du Maréchal son frere, s'y distingua beaucoup. On ne doit pas obmettre parmi ceux qui eurent part à la gloire, le Prince d'Isfenghien, le Duc de Mortemar, le Comte de Dreux, & le Marquis de Mouchi : je n'ai pas placé ici ces Messieurs suivant le rang de leurs Emplois, mais seulement suivant celui que je les ai trouvé marquez dans les differentes Lettres qui m'ont passé par les mains.

Le Marquis de Tourville y fut tué, le Comte de Meuse eut une bête dans la cuisse, le Chevalier de Tessé une contusion à la tête, Mr. de Tricaud Brigadier des Armées du Roi, eut un Cheval tué sous lui ; comme il entra des premiers dans le retranchement, il fut prisonnier le Comte d'Albemarle, comme on l'a déjà dit ; il lui rendit son épée le lendemain, & ce General le remercia de l'avoir tiré des mains & de la fureur du Soldat.

*Le Prince
Eugene leve
le siege de
Landrecy.*

Mr. le Prince Eugene, qui comme nous l'avons remarqué plus haut, avoit fait investir Landrecy le 17. se vit contraint d'en lever le siege le premier du mois d'Août, & son Armée marcha par Saint Guillain vers Tournai, pour tirer plus aisément ses vivres par Bruxelles ou par Gand, & veiller à la conservation des Places voisines ; il a été joint par le détachement du Sr. de Grovestein & par plusieurs Regimens venus des Places de Brabant, pour remplacer une partie des troupes qu'il a perdu. Il passa l'Escaut à Tournay le 8. Août pour tâcher d'inquieter le siege de Douai, que les François ont investi le premier du même mois, & la tranchée fut ouverte le quatorze.

*Douai as-
siegé par les
François.*

ARTICLE IX.

Contenant quelques nouvelles de Litterature
& autres remarques curieuses.

I. **V**Oici une pièce de Poësie qui n'a pas encore paru en public, dont la matiere est digne de la méditation des personnes raisonnables de toute sorte d'état de l'un & l'autre sexe. C'est une Elegie sur la mort. *

Eloignez vous de moi, Phantômes de grandeur,
Chimeriques objets, dont la vaine splendeur,
Servoit d'amusement à mon ame en'esée :
Cessez de vous offrir à ma triste pensée.

La mort dont le pouvoir s'étend dans tous les
lieux,

Sous d'horribles couleurs se presente à mes yeux.
Son redoutable aspect, qui me glace de crainte,
Me fait pousser au Ciel une lugubre plainte.

De ceux qu'elle ravit déplorant le malheur,
Il me semble la voir comme un cruel voleur,
Dans les bras du sommeil sans cesse me surpren-
dre;

Le jeune Alcimedon, le robuste Silvanre,
De ces coups imprevis n'ont pu se garantir ;
Comme eux à chaque instans je crois qu'il faut
parir.

En vain pour se vaner de sa rigueur traitresse,
L'on oppose les vœux, la santé, la jeunesse :

Ces secours sont pour l'homme un foible bouclier ;
On a beau se flater, on a beau se prier,

L'inhumaine qu'elle est ne fait grace à personne ;
Le Roi le plus puissant, sur un superbe Trône,

Comme

* Par le Sr. MAUGARD.

214 *Journal Historique sur les*
Comme un simple berger est soumis à sa loy.
Cette idée à mon ame, imprime un juste effroy,
Je songe, en contemplant leur destinée égale,
Que je dois obéir à cette Loi fatale;
Et subir du destin l'impitoyable Arrêt,
Déjà de mon trepas je vois le triste après.
Je crois toucher bientôt à cette heure dernière,
Où mon corps enfermé dans une sombre biere,
Rebut de la nature, horreur de l'univers,
Aura pour compagnons, la poussiere & les vers.
Fuyez donc vains honneurs, je renonce à vos
charmes,
Dans ce triste séjour de soupirs & de larmes,
Je ne veux plus penser qu'à bien vivre & mourir,
Convaincu que tout doit & passer & périr.
Fuyez jeunes beautez, mon cœur n'est plus vo-
lage.
Le Tableau de la mort m'a rendu mur & sage.
Je n'ai plus ce penchant & cet aveu, le amour,
Qui dans mon vert printems m'occupoit nuit &
jour.
Mes beaux jours sont passez, & mon front qui
grisonne,
Me dit que de mes ans j'attens déjà l'automne:
Que l'hiver n'est pas loïn, que la saison des ris,
N'est point pour les amans qui sont en cheveux
gris:
Qu'il est tems que je vaque à l'affaire importan-
te,
Qui touchoit peu jadis mon ame impénitente:
Et que par des travaux austeres, assidus,
Je tâche à reparer tant de momens perdus.
Quand on songe qu'on n'est que cendres, que
poussiere,
Qu'un vil amas formé d'une indigne matiere,
Que chaque pas qu'on fait en sortant du ber-
ceau, Conduit

Conduit de jour en jour à la nuit du tombeau :

*Qu'entre vivre & mourir est un si court espace,
Que cette image, hélas ! en moins de tems s'efface,
Que celle d'un oiseau qui d'un prompt vol fend
l'air ,*

*Ou d'un léger Esquif qui traaverse la mer.
Ces peintures formant une trace profonde,
Font naître un saint dégoût pour tous les biens
du monde.*

*Les honneurs éclatans, les plaisirs enchanteurs,
Ont beau nous étaler leurs charmes seducteurs.
Des foles vanitez l'on sent le fade vuide ,
La raison, ce flambeau qui nous éclaire & guide,
Nous font voir ces faux biens comme un sang
trompeur ,*

Vn éclat passager, une foible vapeur.

*En vain dans cet instant l'esperance flatteuse,
Fait briller à nos yeux son image pompeuse,
Et découvrant au loin un charmant avenir,
Par des pièges nouveaux, prétend nous retenir.
A son tour, par la foi, la raison éclairée,
Nous dit qu'il est un bien d'éternelle durée.
Que l'homme dans ce bien trouve ce vrai bon-
heur ,*

*Qu'ai leurs poursuit en vain son inquiète ar-
deur :*

*Mais non, c'est un effet de vôtre sainte grace,
Qui fait sentir au cœur son pouvoir efficace ;
Aja vûë, ô mon Dieu ! mes yeux se sont ouverts,
C'est elle qui m'inspire & me dicte ces vers.
Elle anime mes sens & fait dire à ma muse,
Que ce monde imposteur en me joüant, m'amuse ?
Qu'il faut fuir en tout tems son éceüil dange-
reux ;*

*Que ce chef impuissant, ne peut me rendre heu-
reux ,*

*Qu'il n'est rien dans ces lieux de solide & de
stable .* *Qu'y*

216 *Journal Historique sur les*
Qu'y fonder son espoir c'est bâtir sur le sable.
Comme l'onde ici bas, tout coule, tout s'enfuit,
Nos plus beaux jours vont fondre en l'éternelle
nuit,
Des mortelles grandeurs c'est l'abîme & le cen-
tre,
Dans ce vaste néant il faut que l'homme rentre.
Il faut mourir : chacun en demeure d'accord,
C'est des enfans d'Adam le déplorable sort ;
La cruelle Adropos, dont les moissons sont am-
ples,
Nous prêcha cet Arrêt par mille & mille exem-
ples,
On le fait, cependant que de vastes desseins,
Roulent dans leur esprit les aveugles humains !
L'ambitieux suivant la fortune inconstante,
Pour de frêles honneurs s'agite, se tourmente,
Le riche se construit de superbes Palais,
Comme s'il eseroit vivre pour un jamais.
O Mortels insensés ! mais insensé moi-même,
Y songe-je ? ô de ma part aveuglement extrême !
Quoi ! déjà le moment où je parle n'est plus ?
Je perds ainsi le tems en discours superflus ?
Où prétens-je arriver par ce moral langage ?
La mort m'attend peut être à ce dernier passage
Vers moi, comme un Géant, elle marche à grands
pas.
N'attendons pas, mon ame, à l'heure du trépas,
A fléchir le Seigneur par des larmes ameres ;
Touchons le maintenant par nos regrets sinceres.
Veillons, prions, jeunons, de peur qu'au jour der-
nier,
La mort ne trouve en nous un oisif Ouvrier ;
Et puis qu'il faut subir un Arrêt si funeste,
Sachons mettre à profit ce tems bref qui nous
reste.

II. Le *Dictionnaire Oeconomique*, que Mr. *Supplément*
Chomel Curé de St. Vincent de Lion, don- *du Diction-*
na au Public en 1709. rempli d'une infinité de *naire ocono-*
secrets utiles & necessaires à toute sorte de *mique de Mr.*
personnes; a été si généralement applaudi, *Chomel*
que Mr. Chomel s'est vû obligé d'y ajouter
quantité de nouvelles découvertes, dont il a
fait un *Supplément* à ce Dictionnaire: quoique je
n'aye pas encore reçu le paquet que j'en at-
tens, & qui est en route; j'ai cru que je ne
devois point différer d'annoncer cet excellent
ouvrage à mes Lecteurs, sur le témoignage
que m'en ont donné des gens très capables
de juger du merite d'un bon livre. Un cele-
bre Docteur de Sorbonne, homme éclairé &
intelligent sur toute sorte de matieres, qui
n'est ni partisan ni flatteur de tout ce qui ne
merite pas d'être approuvé, me marque qu'il
vient de parcourir ce *Supplément*, dans le-
quel il a trouvé un très grand nombre de se-
crets très utiles au public, & dont la plupart
ont été approuvez: il y en a un entr'autres
pour appaiser dans le moment les douleurs
de dent les plus aiguës. Un autre pour chas-
ser les chenilles des jardins: mais que le plus
beau de tous les remedes, dont Mr. Chomel
donne la recepte à la page 112. de ce *Supplé-*
ment, c'est de pousser la vie des hommes jus-
qu'à une extrême vieillesse. Ce *remede des*
remedes interesse tout le genre humain, l'Au-
teur qui le communique au public, a sans
doute fait l'experience sur sa propre person-
ne, puisqu'il a composé son livre, après avoir
franchi une carrière de plus de quatre-vingt
ans. Nous en pourrons dire quelque chose de
plus, après avoir vû le livre que nous atten-
dons le mois prochain.

*Les belles
Grecques
par Madame
Durand.*

III. Madame Durand, à laquelle le public est redevable des *Mémoires de la Cour de Charles VII. du voyage de la Campagne, & de quelques autres ouvrages délicatement écrits*, vient de lui donner un autre livre sous le titre, *Les belles Grecques, ou l'histoire des plus fameuses Courtisanes de la Grece &c.* Dans sa Préface Madame Durand a tâché de prévenir ses Lecteurs, pour la vérité des aventures amoureuses qu'elle écrit: elle répond par avance au reproche qu'on pourra lui faire, de ce qu'elle a choisi un sujet si profane, pour exercer la délicatesse de sa plume. Que tout ce qu'elle avance est déjà connu de ceux qui ont quelque connoissance de l'antiquité: mais qu'elle n'a pas employé une seule expression, qui puisse allarmer la plus severe pudeur: que d'ailleurs elle croit que les exemples qu'elle rapporte, sont plus propres à dégoûter du vice, qu'à entraîner dans des desordres, dont la seule peinture doit faire horreur.

Enigme expliquée.

L'Enigme du mois de Juillet dernier est un Plat.

*Avis aux
Libraires
sur leurs
Editions.*

IV. On averti les Libraires, qui souhaitent que nous anoncions au Public les nouveaux ouvrages qu'ils mettent sous la Presse, qu'il ne suffit pas de nous envoyer le titre: ils doivent nous en faire tenir un Exemplaire, pour nous mettre en état d'en pouvoir parler avec l'éloge qu'ils mériteront: car un simple titre ne satisfait pas assez l'idée d'un Lecteur, & nous ne pouvons pas en donner le précis sans avoir vu l'ouvrage, profitera de cet avis qui voudra.

V. On nous a écrit que Guillaume Cavelier Libraire de Paris a imprimé l'*Histoire Genealogique & Cronologique de la Maison Royale de France*

Matières du tems. Septemb. 1712. 219
France & des Grands Officiers de la Couronne :
 que Briasson Libraire de Lion a imprimé les
mille & un jour Contes Persans : que Guignard
 & Robustel Libraires de Paris font une nou-
 velle Edition augmentée du *parfait Negocian :*
 & que tous ces Livres peuvent se trouver chez
 Claude Muguet Libraire de Verdun : c'est tout
 ce que nous pouvons dire de ces ouvrages, jus-
 ques à ce que nous les ayons vû.

VI. Dans la conversation d'une troupe d'a-
 gréables débauchez, où l'esprit se divertissoit
 plus que le corps, on mit en question, si l'on
 devoit donner dans un repas, la préférence aux
 grands ou petits verres? les derniers l'empor-
 terent à la pluralité des voix; deux Poëtes de
 la troupe expliquèrent leurs sentimens de cette
 sorte.

*Question sur
 les grands ou
 petits verres
 dans un re-
 pas.*

*Un yvrogne boiroit volontiers au tonneau ;
 Un vaste gobelet ne peut le satisfaire ;
 Mais je vuide souvent sans eau ,
 Grande bouteille & petit verre.*

Autre explication du même sentiment.

*Les petits verres font jaser ;
 Dans le commerce de la table ,
 Ils servent à nous amuser ;
 Et c'est ce que le vin a de plus agréable.
 Boire à grands coups c'est abuser.
 D'une liqueur si delectable.*

VII. Voici une autre question, qu'on sou-
 met à la décision de ceux qui ont le jugement
 fein & délicat.

Pourquoi a t'on vû donner les noms de *Sa-
 pho moderne & de dixième Muse,* à Mademoi-
 selle

Questions
sur les
loiances de
Mademoi-
selle de Scudery.

telle de Scudery, parmi plusieurs autres éloges? pendant qu'on n'a rien dit de si avantageux de plusieurs autres personnes de son sexe; comme sont Mesdames des Houlières, de la Suze, & de Ville-Dieu: est-ce que les ouvrages de celles-ci sont moins estimables que ceux de celle là? ou est ce simplement qu'on étoit plus prodigue d'encens sous le Regne de Mademoiselle de Scudery, qu'on ne le fut quelques années après?

Dialogues
des chemi-
nées de Pa-
ris.

VIII Il paroît un petit Livret sous le titre d'*Entretiens sérieux & comiques*, ou Dialogues entre les cheminées de Paris: on ne les désigne que par lettre alphabétique: le premier Dialogue est entre la cheminée A. & la cheminée B. celle-ci se plaint à sa voisine d'être toute gelée, parce, dit elle, que la chambre où elle est, appartient à un Philosophe, qui à force d'écrire pour prouver le mépris qu'on doit faire des richesses, est devenu si gueux, qu'il n'a pas même de quoi vivre. Que lorsqu'il veut allumer son bois, il se trouve dans le besoin de se servir de ses écrits; mais qu'ils sont si froids, qu'au lieu de l'enflamer ils l'éteignent.

On voit bien par cet échantillon, que l'Auteur s'est proposé de critiquer certains caracteres; je ne sçai si la brochure sera aussi bien reçûe du public, que le furent les *Amusemens sérieux & comiques*, qui parurent il y a douze ans, & dont il s'est débité plusieurs Editions.

Moyens de
conserver la
santé & par-
venir à une
longue vieil-
lesse.

IX On vient d'imprimer à Paris chez Jacques Erienne, un petit écrit en vers, muni de la permission de Mr. d'Argenson, qui a pour titre, *les preceptes de la santé, pour parvenir à une longue vieillesse*. On l'attribue à un sçavant Membre de l'Accademie

François.

Matières du tems. Septemb. 1712. 228
Françoise, qui court sa quatrevingtième an-
née : les conseils roulent sur trois chefs ;
la sobriété en toutes choses : l'usage de l'eau
préféablement au vin : & enfin de ne pren-
dre aucune médecine, laissant agir la sage na-
ture. En voici quelques endroits.

*Modérez-vous dans vos plaisirs ;
Goutez-les, le sage l'ordonne ;
Mais évitez-en les excès ;
Quiconque aux plaisirs s'abandonne,
N'en jouit guères avec succès.*

*Le monde aime les empiriques ;
Et ne hait pas les charlatans,
Qui l'abusent de tems en tems,
Par des remèdes spécifiques,
De lui rendre ses jeunes ans.*

*Je préche l'eau, je la propose,
Pour aposer un apéritif,
Pour Sirop magistral, pour corroboratif,
Pour panacée à toute chose.
Les Arbres, les Plantes, les Fleurs,
Tiennent de l'eau qui les arrose,
Leur verdure naissante & leurs vives cou-
leurs.....
Enfin tout ce qui marche, ou rampe, ou vole,
ou nage,
De la vertu de l'eau tient la vie en partage.....
Les jeunes gens hâtent leur fin,
Par le feu de l'esprit du vin,
Par l'ardeur des flammes liquides,
Qui désèchent en eux l'humide radical,
Rendent leurs entrailles arides,
Et font qu'en peu de tems, d'eux-mêmes homici-
des,*

222 *Journal Historique sur les*
Ils parviennent flettris à leur terme fatal.

*D'un mal de rien dans sa naissance ,
L'art , à force de le traiter ,
En fait un mal de conséquence ,
Qu'il ne faut point , dit on , flater .
On donne donc sans hesiter ,
Ordonnance sur Ordonnance ,
Et ce qu'on fait pour l'arrêter ,
Loin de calmer la violence ,
Sert au contraire à l'irriter .*

*Vous qui dans l'âge mur , ou qui dans la jeunesse ,
Aspirez au bonheur d'une longue vieillesse ,
Ces avis sont pour vous , tachez d'en profiter .*

*Je respecte la Medecine ,
Et j'en crois , si l'on veut , la méthode divine ,
Mais content de la respecter ,*

*J'ai sçu malgré la goûte & malgré la colique ,
Malgré divers fâcheux états ,*

*Qui m'ont fait voir de près les portes du trépas ,
Me dispenser toujours d'en suivre la pratique .
Etc.*

X. Après ces vers tendans à conserver la santé des humains, je fais suivre un Poëme heroïque sur les douceurs de la Paix, qui m'a été envoyé de Liege; il est de la façon de l'Abbé de B*** la conjoncture du tems me persuade qu'il sera bien reçu du public.

AUX PRINCES ET HEROS

DU SIECLE,

Poëme Heroïque.

DEs plus noires horreurs remplir toute la terre,

Y répandre le bruit d'un horrible Tonnerre;

Percet

Matières du tems. Septemb 1712. 223

Percer les souterrains, briser les boulevars,
Aux plus affreux perils exposer les Césars;
Ruiner sans égard, sans reserve détruire
Tout ce que la nature a pris soin de produire;
Se nourrir de carnage, & dans mille combats
Ne pas même épargner d'illustres Potentats;
Par des traits foudroyans ébranler les monta-
gnes,

D'un ravage cruel désoler les campagnes;
De leurs épis dorés depouïller les sillons;
Ravir au Laboureur ses plus douces moissons;
Embraser les Hameaux, anéantir les Villes,
Fondre jusques au sein des lieux les plus tran-
quilles,

En faire soupirer les tristes Habitans;
Les rendre par la crainte, inquiets & flottans;
Chaque jour leur causer de nouvelles allar-
mes,

Sans pitié faire agir la cruauté des armes;
Soumettre tout au feu, ranger tout sous le
fer,

Et répandre en tous lieux les horreurs de l'en-
fer.

Voilà, *Puissans Heros*, sans outrer la matiere,
Les funestes exploits de Bellone en colere,
Qui même en sa fureur, trop fatale aux mor-
tels,

De leur sang tous les jours fait fumer ses au-
tels.

Pourquoy donc, animés de l'ardeur qui vous
presse,

Vous voit-on suivre ainsi cette affreuse Déesse?
Pourquoy, dis je, soumis à ses severes loix,
Laissez-vous si longtems l'univers aux abois?
Non, non, sans différer, unissez-vous contre
elle;

Et comme vous pouvez braver cette cruelle,

224 *Journal Historique sur les*
 Méprisans au plutôt les efforts odieux ,
 Rendez-nous la douceur d'un calme préteux.
 Le tumulte guerrier par tout nous environne;
 Sous mille coups perçans tout pâlit, tout frif-
 sonne ,
 Tout se sent allarmé, tout souffre, tout lan-
 guir,
 Tout succombe en un mot, & presque tout
 perit.
 Par tout brille le fer, par tout le plomb s'é-
 lance,
 Tant d'illustres mortels sentent leur violence ;
 Et le plus noble sang courant sur le carreau,
 Joint au sang Roturier, n'y forme qu'un ruis-
 seau ;
 Dans cet horrible état, qu'avec droit on dé-
 ploie ,
 A nos yeux aujourd'hui la terre en fume enco-
 re ;
 Et de ce sang par tout rougissante à nos yeux,
 Par un si triste objet semble attendrir les
 Cieux :
 Les foibles moribonds tristement y gemissent :
 De leurs vaines clameurs les Rochers retentif-
 sent ;
 On y voit étendu l'amas confus des corps ,
 Les morts sous les vivans, les vivans sous les
 morts.

Que peut-il être encor de plus épouvanta-
 ble ?

Quoi de plus douloureux, quoi de plus déplo-
 rable ? (der,

Et même à tant de coups les peuples vont ce-
 Si le Tonnerre affreux ne cesse de gronder.

Quoi ! le Soleil commence & finit sa carrière ;
 Aux voiles de la nuit succede la lumiere ;

Et sans cesse l'on voit succeder tous les ans ,

Aux

Matières du tems. Septemb. 1712. 225

Aux rigueurs des hivers les charmes du Printés:
Mais pleine de fureur une guerre obstinée,
Sur le triste mortel constamment acharnée,
Chaque jour l'accablant de mille maux divers,
Sans treve & sans pitié le retient dans les fers:
Rigoureuse, severe, inhumaine, implacable,
Inflexible, cruelle, enfin impiroyable,
Elle nous fait, hélas! d'un funeste pouvoir,
Et gemir le matin, & soupirer le soir.
Tandis que sous les traits de sa noire furie,
Les plus fameux Héros doivent risquer leur
vie,

Sous un poids trop fatal le peuple malheureux
Souffre, languit lui-même, & craint encor
pour eux.

Ne verrons-nous donc plus cette Journée
heureuse,

Où d'un coup imprévu sa rage impetueuse,
Reduite pour jamais à voir finir nos maux,
Laisse au tumulte enfin succéder le repos?
Allez, & trop longtems de ses desirs frustrée,
Pour cet heureux effet l'aimable & digne
Astrée,

S'unissant à nos vœux, voit les siens impuis-
sans,

Ses efforts superflus, & nos cœurs languissans,
Il est tems, *Grands Héros*, que la tempête
cesse,

Du Ciel déjà pour nous la faveur s'intéresse,
Et prête à rétablir le repos des humains,
Semble vouloir laisser leur cause dans vos
mains.

Non, ne résistez point à sa bonté celeste;
Et puisqu'elle commence, achevez donc le
reste,

Et par un doux arrêt en tous lieux répandu,
Accordez-nous un bien déjà trop attendu.

226 *Journal Historique sur les*
Ne vous lassiez-vous point, dignes & puissans
Princes,

D'affoiblir vos Etats, d'énervier vos Provinces;
Et faut-il que cherchant un fantôme d'hon-
neur,

Vous trouviez du plaisir dans le sein de l'hor-
reur ?

Dans le tems qu'un Guerrier, dont l'ardeur
est extrême,

Pour dompter l'Ennemi, va s'exposer soit-mê-
me:

Ne pourroit-il pas joindre aux douceurs de la
Paix,

Avec moins de danger des plaisirs plus parfaits:
Il est vrai que la gloire en tout tems eut des
charmes,

Mais on peut y marcher sans le secours des
armes.

L'on peut, sans chamailler, soutenir sa gran-
deur,

Et c'est un grand exploit de fixer un grand
cœur :

L'honneur ne dépend pas d'une vaine victoire;
S'il est plus d'un Héros, il est plus d'une gloire;
Et pour ne point chercher la chaleur des com-
bats,

Les Potentats chez eux sont-ils moins Poten-
tats ?

Ah ! que loin des horreurs d'une guerre terri-
ble,

S'il est doux d'habiter sous un regne paisible,
Qu'un Prince est glorieux, qui marquant sa
bonté,

Du bien de ses Sujets fait sa félicité !

Lors qu'en soi moderant une ardeur belliqueu-
se,

Qu'étouffant les transports d'une ame ambi-
tieuse, Des

Des vains exploits guerriers bravant le faux
honneur ,

En maintenant la Paix, il fait voir sa douceur;

En signalant ainsi son ame bien faisante ,

Il donne un nouveau lustre à sa grandeur bril-
lante ;

Il est aimé des siens, il n'a point d'ennemis ,

Et en rend ses Etats autant plus affermis ;

Il y produit le calme, en bannit le tumulte ,

Il y peut en repos augmenter le vrai culte ;

Son Regne en est heureux , son joug en est
charmant ,

Et sous d'aimables loix le peuple vit content.

C'est alors qu'à l'abri d'une triste indigence ,

Regnent les ris, les jeux, la joye, & l'abon-
dance ,

Où chacun affranchi de la captivité,

jouissant des plaisirs, les goûte en liberté.

Adoucissant les soins dont l'accable la Ville,

Le Noble en son Château, joyeux, libre, tran-
quille ,

N'attend point qu'un Parti s'y frayant le che-
min ,

Y fonde tout d'un coup les armes à la main :

En épis précieux si la plaine foisonne ,

Par tout en seureté le Laboureur moissonne ,

Et le Rentier bientôt de plaisir transporté ,

Se voit participer à la fertilité :

Pour un commerce heureux les routes s'apla-
nissent ,

Le Marchand en reçoit des biens qui l'enri-
chissent

Et le simple Artisan du jour au lendemain

Mange un doux revenu que lui produit sa
main.

En un mot un chacun opulent, ou commode ,

Content de son état, boit & mange à sa mode ,

228 *Journal Historique sur les*
 Et libre des horreurs que la guerre produit ;
 Se divertit le jour & repose la nuit ;
 Sans craindre qu'en sursaut le Salpêtre l'é-
 veille ,
 Sans ennui il se couche, en repos il sommeille ;
 Et sans trouble rêvant , il va s'entretenir
 De ses plaisirs passés , & de ceux à venir.
 Jours fortunés à ceux qui loin du bruit des ar-
 mes ,
 Goûtent tranquillement les douceurs de vos
 charmes !
 Jours , dis-je , pleins d'appas , jours dignes de
 nos vœux ,
 Où l'Univers est calme , & le mortel heureux !
 Aucun n'y doit former des plaintes doulou-
 reuses :
 Il n'est pour les Héros ni marches périlleuses,
 Ni postes, ni combats qu'ils doivent affronter,
 Ni danger que pour eux l'on ait à redouter.
 Un époux ne va point se livrer au carnage ,
 L'épouse n'en sent point les chagrins du veu-
 vage ,
 Et par un doux concert tous deux joignent en
 paix ,
 Les charmes de l'Hymen à mille autres at-
 traits ;
 Le fils en s'exemptant d'un siège trop sévère ,
 Du danger d'y périr n'allarme point son père ;
 Et le père aux combats ne bornant point son
 fort ,
 Qui doit cherir ses jours , n'y pleure point sa
 mort :
 L'on n'entend point parler de se mettre en
 campagne ,
 L'Amante voit par tout l'Amant qui l'accom-
 pagne ;
 Et n'appréhendant point qu'il tombe sous le fer,
 Cha-

Matières du tems. Septemb. 1712. 229
Chaque jour est pour elle un doux quartier
d'hyver :

Bellone à les troubler vainement se prépare ,
Ils n'en subissent point l'ordre qui les separe ,
Et chacun d'eux goûtant un aimable destin ,
Par des beaux jours d'Été prévient la *Sainte*
Martin.

Enfin tout rit , tout plaît , & d'un doux avan-
tage ,

L'on a sans aucuns soins le plaisir en partage ;
Tout se rend favorable , & même sans danger
Le Voyageur heureux par tout peut voyager :
Au gré de ses desirs sa route se termine ,
Pour toucher à son terme aisément il chemine ;
Et chaque jour marchant ainsi en sûreté ,
N'en doit point à grands fraix payer la liberté.

Après de si beaux jours peut-il encor en
être ,

Et que ne doit-on pas à qui les fait paroître ?
Mais, puis qu'il est charmant d'en goûter la
douceur ,

Combien plus glorieux de s'en rendre l'Au-
teur ?

Grands & fameux Heros , dont l'auguste puis-
sance ,

Peut nous en accorder l'heureuse joiissance ,
Laissez-vous donc fléchir , & ne differant plus ,
Faites que tant de vœux ne soient plus super-
flus ;

Rendez-vous à l'ardeur de ces vœux legitimes ,
Et de Bellone enfin délivrant les victimes ,
En procurant la paix aux peuples gémissans ,
Faites voir en tous lieux les plaisirs renai-
sans :

C'est par où s'éternise une illustre memoire ;
Enchaîner la discorde , est la plus juste gloire ,
Et de ce monstre affreux qui dompte la fureur ,
Atteint

230 *Journal Historique sur les*
 Atteint seul à l'éclat du véritable honneur :
 C'est ainsi qu'un Prince aggrandit son Em-
 pire ,
 Et pour lui seul alors tout son peuple respire ;
 Il chante ses bontez , il vante ses exploits ;
 Il chérit la personne , & souscrit à ses loix.

XI. Voici une Epitaphe latine à la louange
 de feu Monseigneur le Dauphin Duc de
 Bourgogne , qui mérite bien de trouver
 place ici , pour en conserver plus longtems
 la memoire.

EPITAPHIUM

Serenissimi Principis Franciæ DELPHINI.

STa viator & lege.
 Pulvis in pulverem revertitur ;
 Nec dignitati , nec virtuti , nec atati ,
 Mors implacabilis
 Pepercit.
 Tumulo jacet Franciæ DELPHINUS ,
 Quondam Dux Burgundiæ ,
 Hæres Regni ,
 Spes populi ;
 Jacet , quo stante , stetit in concussa Religio ,
 Stetit Regnum ;
 Stetit justitia , pax & abundantia ;
 Quo vivente , vixisset pauper ,
 Quo regnante , regnasset Christus ,
 Quem in mente , quem in corde , quem in ore ,
 Semper habuit Princeps Christianissimus .
 Quid plura ? abi viator ,
 Super te & super Regnum luge .

XII. Son A. S. E. de Baviere a accordé à ses Sujets de Marche près de Luxembourg deux Foires annuelles; sçavoir l'une pour le 23. Mars, qui étant tombée cette année dans la Semaine Sainte, a été remise au Mercredi d'après Pâques: & l'autre le 11. Septembre, laquelle tombant cette année le Dimanche, se tiendra le lendemain Lundi 12. Sadite A. S. E. de Baviere a aussi accordé à la Bourgeoisie de Dickrich, petite Ville au País de Luxembourg, une nouvelle Foire, qui est fixée le 4. Octobre.

A R T I C L E X.

Qui contient la Naissance, le Mariage, & la Mort des Princes, & autres Personnes Illustres.

I. **M** Adame la Duchesse de Bethune *Naissance.* accoucha d'un fils sur la fin du mois de juillet: on l'appellera le Comte de Selle.

II. Le même mois, Mr. le Bret Intendant de Provence & premier President du Parlement d'Aix, épousa Mademoiselle de la Brife; Mr. le Bret Pere du nouveau marié, avoit été Intendant de Dauphiné, & mourut revêtu des Charges que celui-ci remplit aujourd'hui aussi dignement que feu Mr. son pere. *Mariage.*

III. Le dernier Juin le Cardinal Palavicini, mourut à Rome des suites d'une attaque d'apoplexie, âgé de 80. ans. Il fut élevé au Pontificat par le Pape regnant le 17. Mai 1706. Il étoit auparavant Gouverneur de Rome, & la Maison d'Autriche *Morts.*

che avoit plus d'une fois tâché de le faire priver de cet emploi, ne le trouvant pas assés dévoué à ses interêts. Il étoit Parmesan de Nation : comme il n'a point fait de testament, & qu'il ne laisse des parens que dans un degré fort éloigné, le Pape a nommé des Commissaires pour prendre la regie de sa succession.

Le même jour Guillelmine-Christine de Saxe-Weymar, épouse du Prince Christian-Guillaume de Schwartzbourg, mourut âgée de 54. ans.

Le 23. Juillet, le Sr. Richard Cromwel, fils du fameux Olivier Cromwel, mourut à Londres âgé de 90. ans : le nom du pere & du fils se sont rendus celebres dans l'histoire d'Angleterre, par la part qu'ils eurent aux troubles de ce Royaume, qui causerent la fin tragique de l'infortuné Roi Charles I. car ce Richard Cromwel succeda à son Pere dans l'usurpation du Gouvernement de la Grande Bretagne, jusqu'à ce que Charles II. fut rétabli sur le Trône.

Mr. Charles Bruflard du Rancher, Maréchal de Camp des Armées de France, qui avoit été Gouverneur du Quesnoi, mourut à Paris le premier Juillet âgé de 88. ans.

Le 23. du même mois la mort enleva Messire Achilles du Harlay, ci-devant premier President du Parlement de Paris, âgé de 73. ans. Il avoit exercé cette Charge avec autant de capacité que d'integrité; il s'en étoit demis il y a quelques années, à cause que son grand âge & ses infirmités ne lui permettoient plus les assiduités au
Palais

Matières du tems. Septemb. 1712. 233
 Palais que demande un Emploi dec ette
 consequence : Mr. du Harlay avoit été
 auparavant Procureur Général du même
 Parlement, que feu Mr. Achilles du Har-
 lay son pere avoit aussi exercé : il étoit
 arriere petit fils d'autre Achilles du Har-
 lay, qui dans le même poste de premier Pre-
 sident de cet Auguste Tribunal, rendit de
 grands services à l'Etat dans les tems les
 plus difficiles.

T A B L E

D E S A R T I C L E S

Du mois de Septembre 1712.

| | |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| ARTICLE I. <i>Espagne. & Portugal.</i> | 159 |
| ARTICLE II. <i>France.</i> | 163 |
| ARTICLE III. <i>Italie.</i> | 172 |
| ARTICLE IV. <i>Suisse</i> | 175 |
| ARTICLE V. <i>Allemagne.</i> | 179 |
| ARTICLE VI. <i>Nord.</i> | 182 |
| ARTICLE VII. <i>Angleterre.</i> | 187 |
| ARTICLE VIII. <i>Pais-Bas & Hollande.</i> | 194 |
| <i>Relation du Combat de Denain, de la prise de Marchienne, St. Amand &c. & de la levée du Siege de Landrecy.</i> | 202 |
| ARTICLE IX. <i>Litterature.</i> | 213 |
| ARTICLE X. <i>Naissance, Mariage & Morts de Personnes Illustres.</i> | 231 |

A D D I T I O N.

LA tranchée devant Doüay fut ouverte la nuit du 14. au 15. Août, nonobstant que les Armées Imperiale & Hollandoise, sous les ordres de Mr. le Prince Eugene se fussent avancées près de celle de France & de Doüay pour secourir cette Place: ce Prince ayant fait différentes tentatives pour secourir la Place, qui n'ont pas réussi, les troupes qui font ce siege étans extraordinairement retranchées, & les avenues bien gardées, ces Armées étoient encore campées à Seclin le 24. Août, qui est le date de nos dernieres lettres de ce Pais-là; cependant le Maréchal de Montesquiou pouvoit le siege avec vigueur, tant à la Ville qu'au Fort de Scarpe, & l'on comptoit qu'il s'en rendroit maître vers la fin dudit mois d'Août.

Par les Lettres de France on apprend que Mr. l'Electeur de Baviere étoit allé *incognito* à Fontainebleau, pour y prendre le divertissement de la chasse; que Mr. l'Electeur de Cologne devoit aussi s'y rendre; que Mr. de St. Jean Secrétaire d'Etat de la Cour Britannique, arriva à Fontainebleau le 20. Août avec Mr. Prior, & l'Abbé Gautier.

On a eu avis de Suisse, qu'enfin les Cantons Protestans & Catholiques, qui étoient en guerre, avoient signé la Paix le neuf Août, & qu'après la Ratification la Diette d'Arau s'étoit séparée: ce Traité est renfermé dans cinq Articles, dont voici la substance.

Matières du tems. Septemb. 1712. 235

1. Que la Paix conclüe le 18. Juillet dernier demeurera dans son entier.

2. Que la ligne qu'on devoit tirer de Breimgarten, s'étendra présentement depuis Laidenhoffen jusques à Farwangué, dans les Baillages libres.

3. Que le Canton de Berne aura à l'avenir voix & session dans toutes les assemblées qu'on tiendra pour regler les affaires des Terres & Païs qu'ils ont en commun avec les sept vieux Cantons.

4. Que la Paix conclüe en 1531. sera annullée en ce qui est contraite au present Traité.

5. Et que Rappenschweil, petite Ville située sur le haut Lac de Zurich, avec ses dépendances, le Pont & le Village qui est au bout, appellé Horden, appartenant au Canton de Schweitz, sera cédé en propre aux Cantons de Zurich & de Berne.

F I N,

